



CEPN – UMR n°7115



DELIVRABLE 3 for WP4

With the support of the INEQ (Inequality: mechanisms, effects, policies), EU FP6 project

www.criss-ineq.org

Impacts of Migrations: a Comparison between the EU and the US labor markets

El Mouhoub Mouhoud^{*}, Joël Oudinet[#]

Working paper CEPN
January 2008

presented

Seminar organized in Paris, January 17th and -18th 2008

By the CEPN Centre d'Economie de Paris Nord/ CNRS)

And the SCEPA (Schwartz Center for Economic Policy Analysis)/New School, New York

^{*} Université Paris Dauphine and CEPN-CNRS UMR7115, Université de Paris 13, em.mouhoud@dauphine.fr

[#] CEPN-CNRS UMR-7115, Université de Paris 13, joel.oudinet@univ-paris13.fr

Introduction.....	3
I. Les dynamiques et nouvelles caractéristiques des migrations en Europe.....	5
1.1. Les dynamiques en Europe	5
1.2. Composition par origine : comparaison UE – Etats-Unis	6
1.3. Les nouveaux nomades : le cas des « migrations répétées ».....	7
1.4. La montée des migrations qualifiées : comparaison USA - UE.....	8
1.5. Un phénomène de substitution des immigrants ?.....	9
II. Le rôle des migrations dans les processus d’ajustement	10
2.1. Des migrations européennes sensibles aux réseaux versus des migrations américaines liées au marché du travail.....	11
A) Un modèle conciliant les facteurs liés aux marchés du travail et les facteurs structurels.....	11
B) Les différences de comportement entre les communautaires et les non communautaires	16
2.2. <i>Une maquette décrivant l’ajustement par le marché du travail et par la mobilité du travail</i>	20
A) Impact économique des migrations sur les pays d’accueil : les enseignements de la littérature économique.....	20
B) Impact économique des migrations sur les pays d’accueil : les enseignements d’une maquette macroéconomique.....	26
III. Quels régimes d’immigration en Europe et aux Etats-Unis ?	32
Une politique communautaire visant la mobilité entre pays membres	32
Des divergences économiques, des divergences politiques ou les difficultés d’un régime européen commun d’immigration	34
<i>Le modèle Nord-Européen dont la France et le Royaume Uni semble sortir</i>	35
<i>Le modèle sud européen vers lequel la France semble converger</i>	35
Conclusion.....	38
Bibliographie.....	39
Annexe 1.5. Les équations d’immigration et d’émigration des régions américaines	44

Introduction

En dépit de la focalisation des débats politiques sur la nécessité de leur réduction, de leur régulation ou de leur arrêt, les migrations continuent à jouer un rôle clé dans le fonctionnement des marchés du travail des pays développés et dans la dynamique de la croissance de ces économies. Pourtant le nombre de migrants rapporté à la population mondiale apparaît bien faible en comparaison avec la période de migrations massives du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème} siècle. En comparaison avec les autres composantes de la mondialisation (le commerce, les investissements directs étrangers, les capitaux financiers et les flux de technologie) les migrations sont bien moins mondialisées en raison des restrictions qu'elles ne cessent de subir. Le stock de migrants internationaux est ainsi passé de 82 millions en 1970, à 100 millions en 1980, 154 millions en 1990 et 175 millions en 2000 pour atteindre 190 millions en 2005 (Nations Unies). La hausse est de 2.1 % par an en moyenne. Mais le taux d'émigration qui rapporte les migrations à la population mondiale ne s'est accru que de 2.5 à 2.9 % (la population mondiale s'étant accrue de 15 % dans la même période). Le nombre total de migrants dans le monde ne représente en réalité que moins de 3 % de la population mondiale et 9 % de celle des pays développés. En comparaison le commerce international mesuré par les exportations mondiales représente 27 % du PIB mondial en 2004 (Freeman, 2006). La part des Investissements directs à l'étranger (réalisés par des firmes multinationales) représente plus de 7,5 % de l'investissement domestique (à l'intérieur des pays).

Malgré cette faiblesse historique, la dynamique des migrations reprend une nouvelle allure depuis les années 1990. Les migrations vers les pays de l'OCDE ont connu une nette augmentation durant les années 1990. Au 19^{ème} siècle les migrants étaient majoritairement originaires d'Europe et ils émigraient vers les Etats-Unis. Les pays d'origine des migrants sont aujourd'hui des pays en développement et les pays d'accueil majoritairement des pays industriels du Nord ou des pays pétroliers du Golfe. Les caractéristiques des migrants ont également nettement changé : ils sont de plus en plus qualifiés et la moitié des migrants sont des femmes alors que traditionnellement les migrants étaient majoritairement des hommes.

Ainsi, la diversité des nationalités des migrants et des canaux migratoires empruntés et la part croissante des mouvements de travailleurs temporaires et de travailleurs qualifiés dans l'ensemble des flux migratoires révèlent une véritable insertion des migrations internationales dans la mondialisation contemporaine. L'intensité et la complexité croissantes des flux migratoires construisent des connexions profondes entre pays du Sud et du Nord.

L'Union Européenne (UE) joue un rôle central dans ces évolutions. L'intégration économique et monétaire et la mise en oeuvre des accords de Schengen d'une part et les différentes vagues d'élargissement vers le Sud puis l'Est de l'Europe d'autre part, ont contribué à relancer et à complexifier les dynamiques migratoires. Or les migrations de travailleurs sont supposées jouer un rôle important pour permettre d'opérer des ajustements des marchés du travail des pays membres d'une même union monétaire, telle que la zone Euro. Mais jusqu'à une période récente l'absence de données comparables entre les pays membres de l'UE ne permettait pas de documenter ce phénomène.

Il est souvent admis que les migrations jouent un rôle d'ajustement des marchés du travail entre les différentes régions des Etats-Unis. Les états américains sont supposés constituer une zone monétaire rassemblant des régions bien plus intégrées que les pays de la zone Euro : mobilité des facteurs intense, politique fédérale budgétaire active, transferts interrégionaux massifs, grande flexibilité du marché du travail, des possibilités rapides de relance de l'emploi dans les régions frappées par le chômage. La mobilité du travail jouerait en fait le rôle

principal dans cette capacité de l'économie américaine à absorber tous les chocs économiques. Cette image idyllique du rôle des migrations qui sans cesse permettent aux marchés du travail de se rééquilibrer automatiquement est quelque peu exagérée, même si en termes d'ampleur cette mobilité est réelle.

Dans le cadre théorique de la zone monétaire optimale, le pays, par exemple touché par un choc de demande, réduit le nombre de ses chômeurs en les laissant partir vers les autres pays qui ne sont pas affectés et dont les salaires et les perspectives d'emploi sont plus élevés. Il y a donc une diffusion géographique au sein de l'union monétaire de ce choc négatif. Mais pour que les migrations jouent ce rôle d'ajustement, deux conditions, au moins, doivent être réunies. D'abord, le volume des flux de migration doit être relativement important pour que l'impact ne soit pas négligeable sur les marchés du travail des pays membres de l'union monétaire. Ensuite, les élasticités des flux migratoires aux variables de déséquilibre du marché du travail (différences de taux de chômage, dynamique de l'emploi, différences de salaires) doivent être suffisamment élevées. En d'autres termes, il faut que les chômeurs soient très sensibles aux différences de salaires ou de perspectives d'emplois entre les pays de l'union monétaire pour leur choix d'émigration. Dans les faits, d'autres facteurs déterminent les comportements des migrants qui sont davantage liés aux effets de réseaux entre les familles ou tribus de migrants et à des facteurs spécifiques (différences d'aménités, de situations sociales et politiques) ne concernant pas nécessairement les marchés du travail. Par exemple, un citoyen d'un pays européen, au chômage à la suite d'un choc négatif, ne recherchera pas nécessairement à émigrer pour retrouver un emploi dans un pays dans lequel peu de ses concitoyens se seraient installés précédemment (absence de réseaux) ou encore dans lequel le système de protection sociale serait moins favorable en dépit de meilleures conditions sur le marché du travail.

Comme le montre cet article, l'impact des migrations sur le marché du travail n'est pas indépendant du cadre de raisonnement macro-économique sous-jacent et des hypothèses qui lui sont jointes. Si l'on adopte une perspective seulement en termes d'offre et de conditions d'utilisation des facteurs de production, et lorsque l'ampleur des migrations est suffisamment forte, un rééquilibrage entre les régions de départ et celles d'accueil peut alors s'effectuer. Mais dans une approche plus fidèle à l'analyse keynésienne, la prise en compte de la consommation des migrants dans l'évolution de la demande globale peut perturber le sens du rééquilibrage. Les migrations ne sont pas rééquilibrantes si le pays touché par ce choc asymétrique, et qui voit ses chômeurs émigrer voit sa demande et son emploi baisser à moyen terme. C'est pourquoi, dans cet article, nous explorons cette seconde voie d'analyse à la fois dans le cas des Etats-Unis et dans celui de l'Europe.

Après avoir passé en revue les dynamiques migratoires récentes en Europe (1), la question du rôle comparé des migrations dans l'ajustement des marchés du travail européens et américains sont étudiés à l'aide d'une analyse économétrique des déterminants de la localisation des migrants sur les marchés du travail d'une part et d'une maquette d'inspiration keynésienne permettant de simuler les effets des migrations sur les marchés du travail dans les deux zones (2). Enfin, la dernière section propose une analyse qui croise les résultats en termes de rôles des migrations d'une part et de types de politiques d'immigration d'autre part, pour caractériser des régimes européens et américain d'immigration (3).

I. Les dynamiques et nouvelles caractéristiques des migrations en Europe

1.1. Les dynamiques en Europe

L'entrée en crise des pays européens développés dès le début des années 1970 et la montée du chômage qui en a découlé ont servi de justification à la fermeture des frontières à toute nouvelle migration de travailleurs à des fins économiques. Mais les migrations politiques et humanitaires n'ont cessé de croître. Le regroupement familial constitue toujours la principale catégorie d'entrées dans de nombreux pays de l'UE même si certains pays cherchent à limiter les entrées de familles en raison des coûts induits par la prise en charge de ces migrants. Par exemple, des restrictions au regroupement familial, portant sur la réunion des conjoints, ont eu lieu au Danemark et également plus récemment en France. Dans les années 90, les demandes d'asile ont augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE et ont atteint parfois des niveaux élevés (Allemagne, Pays-Bas, Suède, Suisse). Selon un rapport publié par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le nombre de demandeurs d'asile a baissé de plus de 23 % dans la zone OCDE entre 2003 et 2004. Cette baisse atteint 19 % dans l'Union européenne, 25 ou 26 % en Amérique du nord et 28 % en Australie et en Nouvelle-Zélande. Cette diminution résulte des effets conjugués de la mise en œuvre de mesures plus restrictives et des changements de la situation politique dans les pays d'origine (Garson, 2006).

Si les grands pays d'accueil (Allemagne, Royaume-Uni, France) continuent de recevoir la majorité des immigrants de l'Union européenne, on assiste depuis le milieu des années 1980 à une reprise des flux d'immigration qui s'accélère à partir de la fin des années 1990. Cette croissance nouvelle est permise par de nouveaux pays d'accueil. Il s'agit des pays d'Europe du sud devenus récemment des pays d'immigration nette (Italie, Espagne, Portugal, Grèce) et d'autres pays périphériques comme l'Irlande et la Finlande (Bailly, Mouhoud, Oudinet, 2004, Garson, 2006).

Malgré cela, les flux migratoires intra-communautaires restent faibles en comparaison avec ceux qui existent entre les quatre grandes régions américaines. Hormis le cas particulier du Luxembourg, les taux d'immigration des européens (nombre total d'immigrants de l'UE sur la population totale du pays d'accueil) ne dépassent pas 0,25% de la population totale et sont souvent inférieurs à 0,1% alors que les taux de migration internes aux Etats-Unis sont de l'ordre de 0,8 à 1,6%.

L'analyse des flux réalisée à partir du pays de résidence, comme à partir de la nationalité du migrant, montre que les migrations internes à l'Union européenne ne doivent pas être réduites aux seuls migrants communautaires. Des migrants de nationalité non-communautaire, ainsi que les nationaux contribuent par leurs mobilités aux migrations intra-communautaires et doivent, par conséquent, être comptabilisés pour caractériser cette migration. A partir de l'exploitation d'une enquête européenne¹, on s'aperçoit que l'ampleur des migrations intracommunautaires est fortement sous-estimée si l'on se limite aux seuls migrants de nationalité d'un pays membre de l'Union Européenne et que l'on néglige les retours de nationaux et les migrations répétées de migrants originaires de pays non membres et des tous nouveaux pays membres. Avec l'intégration des PECO nouvellement membres de la zone Shenghen ce taux d'immigration intracommunautaire s'accroît mécaniquement mais le niveau demeure faible par rapport aux Etats-Unis.

¹ Labor Force Survey, dont le bloc sur l'immigration a été exploité par Bailly, Mouhoud et Oudinet (2003).

La part des migrants provenant des anciens pays membres dans l'immigration en Europe est d'environ 20 %. L'ensemble des migrants, toutes origines confondues (nationaux, communautaires, extracommunautaires), qui émigrent à l'intérieur de l'espace européen (hors nouveaux pays membres), représentent plus d'un tiers de l'ensemble des migrations, les deux autres tiers de migrants provenant des pays extérieurs aux anciens pays membres. Les migrations intraeuropéennes connaissent toutefois une nette augmentation, bien que les migrations d'origine extracommunautaire demeurent plus dynamiques. L'insertion des nouveaux pays membres explique l'essentiel de cette dynamique croissante.

La situation des pays européens en tant que pays d'accueil est très diversifiée. Certains accueillent majoritairement des migrants des anciens pays de l'UE (Luxembourg, Irlande, Belgique, Autriche). Les migrants arrivant en Allemagne proviennent par contre majoritairement des nouveaux pays membres et de l'extérieur de l'Europe. C'est aussi le cas Grèce, des Pays-Bas, de l'Italie, de l'Espagne et de la France.

1.2. Composition par origine : comparaison UE – Etats-Unis

En terme de nationalité on assiste à une diversification des pays d'origine. Les flux d'entrées en provenance d'Europe de l'Est se sont accrus et l'augmentation des entrées de personnes originaires d'Ukraine, de Moldavie et de Roumanie se confirme. Au Portugal, les entrées en provenance d'Ukraine et du Brésil ont augmenté évinçant même les migrants des anciennes colonies (Cap Vert, Comores) (Maria Ramos, 2004). La croissance des flux en provenance d'Ukraine concerne aussi l'Italie ainsi que la République tchèque et la Pologne. En Espagne, les entrées de ressortissants originaires des pays d'Amérique latine s'accroissent (avec une prédominance de migrants venant de l'Équateur), il en va de même aussi des personnes originaires d'Europe centrale et orientale. En Irlande, l'émergence de nouveaux pays d'origine comme les États Baltes et d'autres pays d'Europe centrale et orientale est la principale caractéristique des flux récents et devrait se poursuivre (suite à l'élargissement de l'Union européenne intervenu en mai 2004) (Garson 2006). Ces pays, comme le Royaume-Uni et la Suède, ont en effet décidé de ne pas appliquer la période de transition prévue initialement et leur marché du travail est ainsi librement accessible aux ressortissants des nouveaux pays membres.

Les flux en provenances des Philippines se sont largement accrus notamment en Irlande, en Italie et au Royaume-Uni. Les migrations en provenance de Chine avaient tendance à se diriger plus particulièrement vers l'Australie, les États-Unis, le Canada et la Nouvelle-Zélande, se sont également accrus plus récemment, vers des pays comme la Finlande, les Pays-Bas et la Belgique.

En outre, la liste des pays d'immigration ou de destination s'est accrue et les pays d'Europe du Sud sont devenus des pays de transit vers d'autres destinations européennes. La France, l'Espagne et le Royaume-Uni ont des caractéristiques migratoires structurelles proches de la moyenne européenne: les migrants extracommunautaires (de 30 à 35 %) et les retours extracommunautaires de nationaux (de 26 à 30 %) sont dominants. Dans ces trois pays, les européens et les nationaux en mobilité intracommunautaire représentent environ 16 à 20 % chacun. L'immigration en Allemagne présente des caractéristiques différentes, du fait d'une forte présence de migrants extracommunautaires (hors nouveaux pays membres) en provenance d'Europe de l'Est et de Turquie (47 %) (Tableau 2). Le Luxembourg, la Belgique, l'Irlande et les Pays-Bas accueillent en revanche une forte proportion d'européens (de 77 à 33 % de leur immigration totale).

La répartition par nationalité des migrants et pays d'accueil révèle cette diversification des pays d'accueil pour les migrants marocains et turcs (tableau 3 et graphique 1). Les migrants originaires des PECO ont deux principales régions d'accueil selon leur degré d'intégration dans l'UE : les migrants des nouveaux pays membres vont directement en Allemagne, en Finlande et en Autriche tandis que les migrants originaires des pays d'Europe orientale passent le plus souvent par les pays d'Europe du Sud.

1.3. Les nouveaux nomades : le cas des « migrations répétées »

Outre la montée des migrations qualifiées évoquées précédemment on assiste au développement d'un phénomène nouveau, les migrations répétées, que l'exploitation de l'enquête LFS permet de mettre en évidence (Eurostat, 2002, Mouhoud et Oudinet, 2006).

La situation de migration répétée consiste pour un migrant à quitter son pays d'origine (l'Ukraine par exemple) et à résider dans un pays européen (l'Allemagne par exemple) après avoir séjourné dans un autre pays européen (par exemple le Portugal)². La migration est dite répétée dans la mesure où le migrant opère au moins sa seconde émigration. Dans cet exemple, il s'agit de la migration répétée d'un migrant non-communautaire dans l'espace de l'Union Européenne. Un autre exemple de migration répétée serait celui d'un migrant communautaire (par exemple un Français) qui résiderait au moment de l'enquête en Espagne après avoir séjourné dans un autre pays non-européen³. Ce type de migration, certes encore faible, reflète néanmoins un changement dans la dynamique et les caractéristiques des migrations et préfigure le développement des circulations migratoires.

Sur cette base, on observe que les migrations répétées, de plus en plus fréquentes, concernent plutôt les migrants en provenance des pays non membres de l'Union Européenne.

Pour l'ensemble des pays de l'Union Européenne, la part des migrations répétées est d'environ 10 %. Le Portugal, l'Espagne, le Danemark et l'Autriche sont particulièrement choisis par les migrants qui sont en mobilité répétée, mais pour le Portugal et l'Espagne à un degré moindre, cela est essentiellement le fait des migrants européens.

L'analyse de ce phénomène révèle une nette différence des comportements des migrants selon leur nationalité. Les migrants extra-communautaires ou originaires des nouveaux membres (PECO) tendent à utiliser les pays périphériques (Espagne, Portugal, Grèce...) pour atteindre les grands pays d'accueil du centre de l'Union Européenne. Si l'ampleur de la migration répétée des non européens est encore relativement faible, cette catégorie est en forte croissance sur les dernières années. Un clivage semble se dessiner entre les pays qui jouent le rôle de pays cibles et ceux qui jouent le rôle de pays relais, clivage qui reflète des différences dans les besoins économiques et dans les politiques d'immigration des pays.

La situation des européens en migration répétée est due à un autre aspect de la migration plus généralement liée à la mobilité des personnes diplômées (Bailly, Mouhoud, Oudinet, 2004). Les migrants communautaires se déplacent plutôt à l'intérieur des firmes multinationales et tendent à partir des pays du centre pour aller vers les pays périphériques de l'UE (Portugal, Grèce, Espagne et Danemark).

² Dans cet exemple, l'Allemagne peut être qualifié de pays cible tandis que le Portugal est caractérisé de pays relais.

³ L'enquête LFS, ne permet de construire et de mesurer que ces deux catégories de migration répétée et sous-estime donc l'ensemble du phénomène.

Au sein de l'espace européen, il existe donc une multiplicité de logiques et de caractéristiques des migrations. La relance de l'immigration intra-européenne (plus d'un tiers du total des migrations) est essentiellement stimulée par les non-européens qui peuvent choisir de s'installer tout d'abord dans certains pays considérés comme des relais avant d'atteindre leur destination dans un autre pays européen. Les nouveaux pays d'accueil à la périphérie de l'Union européenne semblent jouer ce rôle. A l'inverse, les migrants européens font plutôt le choix des pays de la périphérie.

Ce nouveau phénomène des migrations répétées qui ne concerne pas seulement l'Europe révèle un changement de nature dans les caractéristiques des migrants et doit être relié tout particulièrement à la montée des migrations de qualifiés.

1.4. La montée des migrations qualifiées : comparaison USA - UE

L'un des changements majeurs par rapport aux années 1960 est la montée considérable des migrations de qualifiés. Avec l'épuisement du modèle fordiste et les changements structurels que connaissent les économies développées, les facteurs d'appel des travailleurs migrants dans les pays d'accueil se sont modifiés. Les politiques sélectives de recrutement de travailleurs étrangers ont connu un développement important au cours des dernières années en raison du vieillissement de la population et des pénuries réelles ou potentielles de main-d'œuvre qualifiée (Docquier, Lohest et Marfouk, 2005 et Garson, 2006)⁴. Dans de nombreux pays européens, le recrutement sélectif passe par des amendements aux législations nationales du travail et par la signature d'accords permettant de recourir aux migrations de travail dans les secteurs faisant l'objet de pénuries, notamment aux deux extrémités de l'échelle des qualifications (OCDE, 2004).

Le stock d'immigrés qualifiés dans l'OCDE a augmenté de 50% entre 1990 et 2000 (Docquier, Lohest et Marfouk, 2005). Au niveau mondial, la moitié des immigrés qualifiés choisissent les Etats-Unis comme terre d'accueil. En 2000, on constate que l'Amérique du Nord qui représente 27% de la population de 25 ans et plus de l'OCDE, attire près de la moitié des immigrés adultes présents dans les pays de l'OCDE et environ 63% des immigrés qualifiés. Les proportions de qualifiés résidant au Canada et en Australie sont approximativement quatre fois plus importantes que leur part dans la population de l'OCDE. L'UE à 15 attire une fraction d'immigrés (33,8%) plus ou moins équivalente à son poids démographique dans l'OCDE (35,7%) mais sa part dans l'immigration qualifiée dans cette zone est beaucoup plus faible (22,6%).

Les proportions de qualifiés résidant au Canada et en Australie sont 4 fois plus importantes que leur part dans la population de l'OCDE. Il y a environ 18 millions de personnes nées à l'étranger, âgées de 15 ans et plus, vivant dans un pays de l'OCDE, qui sont diplômées du supérieur (tableau 4). La position de l'UE 15 est celle d'une zone intermédiaire : elle est déficitaire en termes d'échanges de compétences vis-à-vis des pays d'Amérique du Nord et de l'Australie (2,5 millions de qualifiés européens vivent au Canada, aux Etats-Unis et Australie) mais son déficit est compensé par des entrées de migrants qualifiés en provenance des pays en développement et des pays d'Europe centrale et Orientale.

Cette montée de la proportion de qualifiée s'explique également par un effet d'auto sélection des migrants (Defoort, 2007) : compte tenu de l'importance des coûts de migration et

⁴ Ces politiques existent depuis longtemps dans les pays de migration de peuplement, comme l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande : le recrutement sélectif (système à points) se renforce en ciblant les travailleurs qualifiés.

indépendamment des différentiels de revenus anticipés par le migrant entre son pays de départ et le pays d'arrivée, rend très difficiles. Dès lors il peut se développer une incitation à investir dans le capital humain et l'éducation pour augmenter ses chances de partir. Les qualifiés sont plus à même de réduire ces coûts de migration qui sont composés, outre des coûts de transport et de passage, des coûts psychiques et d'insertion et surtout des coûts d'information liées aux législations extrêmement hétérogènes entre les différents pays d'accueil.

En outre les migrants qualifiés développent un processus d'apprentissage de la mobilité qui les rend particulièrement aptes à être mobiles à l'intérieur des pays d'accueil entre les différentes régions. Ils participent donc à l'ajustement des offres et demandes de travail entre les zones d'emploi dans les pays d'accueil et entre pays de la zone Euro. Toutefois, compte tenu de leur difficultés à révéler leurs compétences sur le marché du travail et des supposées asymétries d'information concernant la qualité des diplômes entre demandeurs et offreurs d'emplois sur le marché du travail, ces mêmes migrants se retrouvent souvent dans des situations de déclassement, au moins dans un premier temps. D'où leurs stratégies de mobilités répétées pour espérer obtenir une adéquation relative entre leur qualification et leurs rémunérations. Sur les marchés du travail européens, et tout particulièrement au Royaume-Uni, les migrants sont surreprésentés dans la population active aux deux bouts de l'échelle des qualifications.

1.5. Un phénomène de substitution des immigrants ?





L'analyse de l'enquête LFS d'Eurostat, en décomposant les nationalités par niveau de qualification (basse, moyenne et haute), met en évidence une baisse des immigrants moins qualifiés originaires des pays du sud et de l'est de la Méditerranée qui est compensée par une augmentation de ceux qui sont originaires des autres pays non-communautaires et en particulier des PECO. Chez certains pays du centre, il y aurait un phénomène de substitution des anciens immigrants traditionnels par une nouvelle vague migratoire venant des PECO. C'est le cas au Portugal, où les Ukrainiens évincent en partie les Angolais et Cap-verdiens (Mouhoud, Oudinet, 2006 et Pereira Ramos, 2006).

On peut distinguer dans l'évolution de la population des étrangers moins qualifiés plusieurs groupes de pays. Dans les pays traditionnels d'immigration, tels que l'Allemagne, la France, le Bénélux ou l'Autriche, les étrangers moins qualifiés originaires des pays du sud et de l'est de la Méditerranée sont en forte régression (de l'ordre de 20 à 30%) mais cette baisse est en partie compensée par une croissance d'étrangers non européens non qualifiés (en particulier en provenance des PECO). En revanche, la baisse des étrangers non qualifiés est générale dans les pays scandinaves et au Royaume-Uni (hormis pour les Turcs). Le dernier groupe de pays est constitué des PECO et des pays périphériques du sud où il y a une croissance des non-qualifiés originaires des pays du sud et de l'est de la Méditerranée (le nombre des migrants algériens est multiplié par sept en Grèce, et de migrants marocains par quatre en Espagne).

Globalement la croissance de migrations de qualifiés est surtout le fait des migrants en provenance des PECO et du Maghreb. En ce qui concerne les Turcs, la croissance est moindre, particulièrement dans les pays traditionnels d'immigration comme l'Allemagne, l'Autriche et le Danemark. Les émigrés turcs qualifiés venant en France et en Belgique connaissent en revanche nette croissance.

Cette double tendance concernant les migrations en Europe - rôle croissant des pays du sud de l'Europe dans l'accueil de migrants et développement des migrations répétées - trouve sans doute une explication dans l'analyse des caractéristiques d'emploi des migrants sur les différents marchés du travail.

Tableau 1. Dynamiques comparées des migrations de qualifiées et de non qualifiées en Europe

Immigration dans les pays européens d'origine européenne et extra union européenne	Originaire de l'union européenne	Origines extra-union européenne
Migrants diplômés	Elevée En progression 	Initialement faible En progression 
Migrants non diplômés	Faible 	Elevée en progression 
Immigration totale dans les pays européens	Faible en tendance	Forte en tendance

Au total, il semble bien se confirmer l'idée d'un développement d'une mobilité géographique intra et extracommunautaire dans l'Union européenne de personnels plutôt diplômés employés dans les services et l'industrie et bénéficiant de conditions du marché du travail plus stables. Les migrants diplômés présents dans les pays d'Europe du Sud connaissent un décalage en termes d'insertion sur le marché du travail (contrats temporaires) et d'emploi occupé (dans des secteurs différents de ceux de l'emploi du pays d'origine). Ceci peut-il s'interpréter comme le prix à payer pour acquérir une mobilité géographique, d'abord via les pays de l'UE les plus ouverts en matière de politique migratoire (Europe du Sud), en direction des pays du centre de l'UE pour espérer trouver des emplois correspondant davantage à leurs qualifications initiales ?

II. Le rôle des migrations dans les processus d'ajustement

Cette partie étudie les facteurs explicatifs des migrations et les mécanismes d'ajustement par le marché du travail à travers une maquette macro-économique (section 1). Ensuite après avoir tiré des enseignements de la littérature théorique et empirique en Europe et aux Etats-Unis pour analyser l'impact des migrations, nous présentons les résultats de simulations d'un modèle d'inspiration keynésienne susceptible de décrire conjointement l'effet des migrations sur l'offre et la demande globale, d'une part sur les différentes régions de l'économie américaine et d'autre part sur les états membres de l'Union européenne (section 2).

2.1. Des migrations européennes sensibles aux réseaux versus des migrations américaines liées au marché du travail

Comme la sensibilité des migrants aux variables du marché du travail est de grande importance dans la logique d'ajustement au sein d'une zone monétaire, il nous faut répondre à la question du poids respectif des variables de déséquilibre du marché du travail, c'est à dire le salaire et le taux de chômage, vis à vis des autres variables plus structurelles comme les aménités des pays ou les réseaux constitués.

Une comparaison d'estimations d'équations réduites reprenant ces deux grands types de variables explicatives est faite dans le premier paragraphe. Un croisement de ces déterminants macroéconomiques est ensuite réalisé avec des données d'enquêtes européennes dans le second paragraphe.

A) Un modèle conciliant les facteurs liés aux marchés du travail et les facteurs structurels.

Nous nous intéressons aux variables qui déterminent le choix du pays de destination des émigrants. Il s'agit d'un arbitrage pour des personnes qui ont déjà fait le choix d'émigrer. Parmi les facteurs déterminants de ce choix, on peut distinguer ceux qui sont liés aux déséquilibres du marché du travail, et ceux qui dépendent de facteurs davantage structurels ou d'effets de réseaux des communautés de migrants dans divers pays d'accueil.

Encadré 2.1. *Le modèle des déterminants des migrations conciliant les facteurs liés aux marchés du travail et les facteurs structurels (voir Mouhoud, Oudinet, 2006 pour plus de détails)*

Un modèle structurel de déséquilibre des marchés du travail qui s'inspire d'Harris et Todaro (1970) est complété par les apports de Graves (1979) sur les différences d'aménités, afin de répondre à la question des rôles respectifs des variables du marché du travail et des autres variables structurelles (aménités, réseaux...). En outre, les coûts de migration et tout particulièrement les coûts liés à l'incertitude de l'information relative aux pays d'accueil justifient une inertie des décisions migratoires formalisée à partir d'un processus d'ajustement dichotomique (Greenwood, 1985, Stark et Bloom 1985).

L'importance des coûts de migration, monétaires et psychiques, et l'inertie des décisions migratoires liée à l'incertitude de l'information sont des facteurs qui compromettent l'efficacité du rééquilibrage du marché du travail (Greenwood, 1985).

Dans notre modèle de base, les migrations sont une réaction aux déséquilibres sur et entre des marchés du travail. Le migrant potentiel compare les espérances de rémunération des pays concurrents dont le pays d'origine (w^e) et l'espérance de la rémunération dans la région de destination (w_i^e). Il choisit de migrer dans un pays i si l'espérance du salaire est supérieure à l'espérance des salaires des pays concurrents (dont le pays d'origine) et aux coûts relatifs (entre différentes localisations) de migration (c).

$$w_i^e - w^e > c \quad (1)$$

Comme pour le modèle statique d'Harris et Todaro (1970), le salaire anticipé est égal au produit du salaire par la probabilité instantanée de trouver un emploi :

$$w_i^e = (1 - u_i)w_i \quad (2)$$

Le taux de chômage a un effet négatif sur l'immigration en réduisant la probabilité de trouver un emploi ($1 - u_i$, u étant le taux de chômage) dans le pays d'accueil, et donc en diminuant l'espérance du salaire.

Les changements des ressources et des préférences durant leur cycle de vie incitent les agents à migrer pour consommer d'autres aménités. Les couples avec enfants sont plus sensibles aux structures publiques (crèches, écoles...), alors qu'en vieillissant les structures de santé et le climat deviennent primordiaux (équations 3 et 4).

Le modèle se généralise donc à des comparaisons d'utilité et à des coûts non monétaires :

$$U^e(w_i, x_i) - U^e(w^*, x^*) > c \quad (3)$$

Les variables x^* et x_i correspondent à des éléments non monétaires de l'utilité, correspondant à chaque localisation (aménités) : jouissance de biens publics, climat. On voit notamment que l'accès aux biens publics, présent dans la fonction d'utilité des agents (variables x^* et x_i), peut constituer un argument important de la migration, pour peu que ces biens publics entrent significativement dans le bien-être (Graves, 1979). Dans un cadre intertemporel, on écrira alors le comportement de migration de la façon suivante :

$$\int_t^T [U^e(w_{i,h}) - U^e(w^*, h)] e^{-\rho(t-h)} dh > \int_t^T c_h^e e^{-\rho(t-h)} dh \quad (4)$$

Cela pour une migration définitive envisagée à la date t , à l'horizon T ⁵.

Un modèle intégrant des variables du marché du travail et des aménités

A la suite des équations 1 à 4, en restant dans un cadre de déséquilibre, on peut tenter de formuler un modèle qui intègre des variables relevant du marché du travail et d'autres des aménités, afin de répondre à la question des rôles respectifs de ces facteurs.

$$tIM_{i,t}^e = \left(\frac{IM_{i,t}}{POP_{i,t}} \right) = \Phi \left[\frac{w_{i,t}}{w^*, t}, \frac{U_{i,t}}{U^*, t}, \eta_i \right] \quad (5)$$

avec $i=1, \dots, k$ pays européens

IM i = flux d'immigration dans un pays i

POP i = population totale d'un pays i

W i = salaire du pays i d'immigration en PPA

W* = salaire moyen pondéré de l'UE en PPA

U i = taux de chômage du pays i d'immigration

U* = taux de chômage moyen pondéré de l'UE

η_i = effet fixe du pays i

Les deux variables marquant le déséquilibre sur les marchés du travail, le salaire et le taux de chômage, apparaissant dans l'équation (2) sont présentes. Comme les marchés du travail sont interdépendants, les variables apparaissent d'une manière relative. Le salaire du pays d'accueil i est divisé par le salaire moyen des pays concurrents w^* . Ainsi, une augmentation du salaire dans les pays concurrents plus forte que celui du pays d'accueil i réduira l'attrait de ce dernier. L'effet est inverse pour le taux de chômage qui baisse l'espérance de revenu dans le pays d'accueil.

A l'instar des équations (3) et (4), les aménités et autres variables structurelles sont appréhendées à travers les effets fixes spécifiques au pays d'accueil. Ces variables ne se modifient que très peu (les différences de climat par exemple n'évoluent quasiment pas).

Les coûts de migrations (monétaires et non monétaires) sont une variable de contrôle des politiques migratoires. Le coût fixe de départ est influencé par les contrôles aux frontières. Les coûts postérieurs, pendant le séjour du migrant, sont influencés par les politiques de permis de séjour, de lutte contre l'immigration clandestine, et le « climat général » du pays d'immigration. La littérature sur les migrations insiste assez largement sur les effets de

⁵ Nous avons ici négligé les variables x_1 et x_2 , en reportant leur effet dans un étalement dans le temps des coûts de migration.

réseaux qui peuvent réduire ces coûts psychiques en améliorant l'intégration. L'impact est assez complexe, car les coûts de migration ont tendance à varier négativement avec le nombre de compatriotes de même nationalité, jusqu'à un certain point, où apparaissent au contraire des effets de congestion : les coûts augmentent alors avec le nombre d'émigrés (Saint-Paul, 1997). Dans des comparaisons de données de niveau macro, où l'on ne peut pas distinguer la nationalité des immigrants et des étrangers précédemment immigrés, les retards dans le processus de migration permettent d'appréhender certains de ces aspects. En partie parce que l'information est coûteuse et qu'elle requiert du temps à être acquise, la migration répond avec retard aux variations (Greenwood, 1985). L'inertie dans la décision de migrer est liée à l'incertitude quant aux conditions alternatives du pays de destination. Si une destination est jugée préférable par un individu ou un groupe qui y émigre par la suite, un « conduit » pour le flux d'information vers le pays d'origine est établi. Ce conduit réduit le coût d'information concernant les alternatives et doit réduire l'incertitude à y émigrer (Stark, Bloom, 1985). Le regroupement familial explique aussi que des flux d'émigrants femmes et enfants suivent avec un certain retard des flux d'émigrants hommes⁶. Dans les études utilisant des données de niveau macro décrites par Stark et Bloom, les retards dans les flux ou taux d'émigration sont significatifs et de l'ordre d'un an. Depuis, toutes les autres études comparatives décrites ci-dessous incluent des retards de ce type.

La formulation d'anticipations adaptatives vis à vis de ces flux d'informations permet donc de dynamiser le modèle de l'équation (5)⁷.

$$\left(\frac{tIM_{i,t}}{tIM_{i,t-1}}\right) = \left(\frac{tIM_{i,t}^e}{tIM_{i,t-1}}\right)^{(1-\lambda_i)} \quad (6)$$

Le processus d'ajustement de la migration est dichotomique (équation 6). Le taux d'immigration d'une année sur l'autre s'ajuste au niveau espéré avec une inertie λ . L'immigration ne s'ajuste pas d'une manière instantanée aux variations des déséquilibres sur le marché du travail du fait des coûts psychiques de migration et de l'incertitude sur l'anticipation des conditions du pays d'accueil. Cette incertitude et donc les coûts associés peuvent être atténués par les réseaux d'amis ou de compatriotes précédemment établis.

La combinaison des équations (5) et (6) et la linéarisation donne les équations réduites qui vont être estimées (voir dans le texte infra).

Les équations réduites du modèle présenté dans l'encadré 2.1 ont été estimées pour treize pays européens et pour les quatre régions américaines :

$$\text{Log}\left(\frac{IM_{i,t}}{POP_{i,t}}\right) = \alpha_i \cdot \text{Log}\left(\frac{w_{i,t}}{w_{*,t}}\right) + \beta_i \cdot \text{Log}\left(\frac{U_{i,t}}{U_{*,t}}\right) + \delta_i \cdot \text{Log}\left(\frac{IM_{i,t}}{POP_{i,t}}\right)_{-1} + \eta_i + \varepsilon_{i,t} \quad (7)$$

avec $i=1, \dots, k$ $k=13$ pays européens ou 4 régions américaines

IM i = flux d'immigration dans un pays i

POP i = population totale d'un pays i

W i = salaire du pays i d'immigration en PPA (PIB par tête pour les régions américaines)

W* = salaire moyen pondéré de l'UE en PPA ou des trois autres régions américaines

U i = taux de chômage du pays i d'immigration (taux de croissance de l'emploi pour les régions américaines)

U* = taux de chômage moyen pondéré de l'UE ou des trois autres régions américaines

⁶ Drettakis (1976) a montré que les femmes originaires des pays du sud de l'Europe (Italie, Grèce, Espagne, Turquie, Portugal) émigraient avec retard en comparaison des hommes émigrant en direction de l'Allemagne. Les retards étaient différents selon la nationalité.

⁷ Dès les années soixante-dix, on a obtenu de meilleurs résultats pour des anticipations adaptatives ou extrapolatives que pour des anticipations statiques (Walsh, 1974, pour les migrations irlandaises en direction de l'Angleterre).

η_i = effet fixe du pays i
 et $\varepsilon_{i,t}$ est le terme aléatoire

L'équation d'émigration est équivalente :

$$\text{Log} \left(\frac{EM_{i,t}}{POP_{i,t}} \right) = \alpha_i \cdot \text{Log} \left(\frac{w_{i,t}}{w_{*,t}} \right) + \beta_i \cdot \text{Log} \left(\frac{U_{i,t}}{U_{*,t}} \right) + \delta_i \cdot \text{Log} \left(\frac{EM_{i,t}}{POP_{i,t}} \right)_{-1} + \eta_i + \varepsilon_{i,t} \quad (8)$$

avec EM_i = flux d'émigration du pays i

Le premier type de facteurs caractérisant les déséquilibres entre les marchés du travail est donc limité aux différences entre les salaires des pays d'accueil et les salaires des autres pays européens ou régions américaines. Dans le cas des immigrants non-communautaires, ce sont les salaires entre leurs pays d'accueil et la moyenne des autres pays de l'Union Européenne qui sont pris en compte, et non pas les salaires de leurs pays d'origine. Ce n'est donc pas la réponse à la question assez traditionnelle des raisons du départ, mais plutôt celle des raisons du choix du pays de destination, à l'instar des autres études comparatives (Pissarides et McMaster, 1990, Eichengreen, 1993, Attanasio et Padoa Schioppa, 1991). La méthodologie est identique pour déterminer l'autre composante des déséquilibres sur le marché du travail, les taux de chômage relatifs.

Les autres facteurs de nature plus structurelle tels que les différences d'aménités (environnement du pays, conditions climatiques, dotations en infrastructures, protection sociale....) ou les coûts de migration et d'information (qui seront atténués par les effets de réseaux associés à la présence de compatriotes déjà installés dans les pays de destination des migrants), sont mesurés à travers la prise en compte d'effets fixes et de degrés d'inertie des taux de migration.

Les effets fixes peuvent traduire les caractéristiques spécifiques des pays comme par exemple les dotations en infrastructure attirant les immigrants dans une région.

Les effets de réseaux peuvent être associés à la présence de fortes inerties temporelles dans les flux migratoires. Par exemple, dans un pays où le flux d'immigrants se reproduit dans la même proportion d'une année sur l'autre quelque soit l'évolution du marché du travail, les déterminants structurels et de réseaux dominant. On utilise, généralement, le stock de migrants déjà installés dans un pays pour caractériser les réseaux lorsque l'on travaille sur des flux migratoires par nationalité. Il faudrait donc avoir des statistiques donnant la ventilation précise entre les nationalités des migrants et des étrangers dans le pays d'accueil. Dans le cas présent, le taux de migration retardé d'une année est la meilleure variable pour approximer les effets de réseaux. L'inertie des flux migratoires est d'ailleurs utilisée dans les études comparatives citées *infra*.

Tableau 2.1: Sensibilités aux taux d'immigration des communautaires et entre les régions américaines ⁸

Variable expliquée : Log (IM/POP)

	Log (IM/POP) (-1)	Log (W/W*)	Log ((Q/N)/(Q/N*))	Log (U/U*)	dLog (N/N*)	Effets fixes	trend
Midwest			0,905		3,59	-4,05	-0,020
Northeast						-4,87	
South						-3,92	
West						-4,00	
<i>Belgique</i>	0,84	ns		ns		-0,74	
<i>Allemagne</i>	0,86	3,51		ns		-0,52	
<i>Danemark</i>	0,22	1,65		ns		-3,58	
<i>Espagne</i>	0,80	ns		-3,02		0,47	
<i>Finlande</i>	0,90	3,28		-0,29		-0,20	
<i>France</i>	ns	1,52		2,13		-5,17	
<i>Grèce</i>	ns	ns		ns		-6,47	
<i>Irlande</i>	0,97	ns		ns		-0,17	
<i>Luxembourg</i>	0,89	-0,93		0,04		-0,17	
<i>Pays-Bas</i>	0,26	-3,82		-0,31		-3,49	
<i>Portugal</i>	ns	-2,04		-0,68		-7,86	
<i>Suède</i>	ns	ns		ns		-3,17	
<i>Royaume-Uni</i>	0,39	1,94		-0,35		-3,39	

Source : Mouhoud, Oudinet (2006, 2007)

Variable expliquée : Log (EM/POP)

	Log (EM/POP) (-1)	Log (U/U*)	dLog (N/N*)	Effets fixes	trend	
Belgique	0,69	-0,26		-1,7		
Allemagne	0,45	0,31		-2,6		
Danemark	0,24	-0,05		-3,8		
Finlande	0,99	0,17		0		
Pays-Bas	0,58	0,03		-2,4		
Suède	0,62	0,12		-2		
Royaume-Uni	-0,06	0,03		-5,9		
Midwest			-3,89	-4,00	-0,030	
Northeast					-4,30	ns
South					-4,28	-0,015
West					-4,10	-0,018

Source : Mouhoud, Oudinet (2006, 2007)

Le premier point à signaler dans ces résultats concerne l'homogénéité des quatre régions qui ont un coefficient identique. Les tests ont montré qu'au contraire des pays européens, il n'y a pas de différence significative entre les quatre régions américaines. Ces tests confirment que

⁸ Les équations ont été testées en panel SUR (Seemingly Unrelated Regressions) pour l'ensemble des quatre régions américaines sur 1982-1997 et pour les équations européennes sur 1986-1999. Les résultats détaillés sont en annexe 1.

la convergence entre les comportements des migrants est beaucoup plus forte aux Etats-Unis, alors que l'on s'aperçoit qu'il y a une très grande hétérogénéité entre les états européens.

L'élasticité du taux de migration interne américain au revenu par tête est proche l'unité (0,9), bien supérieure à de certains pays du sud de l'Europe (Espagne, Grèce) dont l'élasticité au salaire relatif n'est pas significativement différente de 0, mais aussi inférieure à des pays scandinaves ou anglo-saxons (Finlande, Allemagne, Royaume-Uni). Aux Etats-Unis, c'est la perspective d'emploi relative qui est fondamentale dans le choix de migrer, alors que pour l'Espagne et le Portugal, les variations relatives du chômage sont des déterminants de l'immigration.

L'autre grande différence est l'absence d'un effet d'inertie dans les équations de migration américaines, au contraire de l'Europe où les flux migratoires se perpétuent d'une année sur l'autre avec des taux supérieurs à 0,8⁹. Combinés à des effets fixes souvent supérieurs à ceux des régions américaines, il semble bien que les facteurs structurels et de réseaux dominant en Europe. En ce qui concerne, les variables structurelles, l'inertie la plus forte dans l'ajustement des migrations se trouve en Irlande, Finlande, Luxembourg, Allemagne et Belgique. Par contre, les effets fixes ont un impact négatif (hormis en Espagne) sur l'immigration au Portugal, en Grèce, en France, au Portugal et en Italie. Il semble y avoir une complémentarité entre ces deux variables structurelles puisque les plus importants effets fixes négatifs se retrouvent dans les pays qui n'ont pas de grande inertie.

Les départs à partir des pays scandinaves et anglo-saxons (les seuls à voir des statistiques de flux d'émigration) sont encore moins sensibles aux variables du marché du travail, alors qu'une amélioration des perspectives d'emploi dans la région américaine ralentissent fortement les départs.

En conclusion, les migrations américaines sont légèrement plus sensibles aux déséquilibres sur le marché du travail que les migrations communautaires. En outre, il n'y a pas d'effet de réseaux, à la différence de l'immigration en Europe. Compte tenu de ces différences d'ampleur et de sensibilité aux conditions du marché du travail entre les migrations américaines et les migrations européennes, quel peut être l'impact des migrations sur les régions d'accueil et de départ en Europe et aux Etats-Unis ? Une autre question peut se poser en ce qui concerne l'Europe : est-ce que l'hétérogénéité perçue à travers les pays européens se prolonge entre les nationalités des migrants ?

B) Les différences de comportement entre les communautaires et les non communautaires

Il convient d'examiner la sensibilité des migrants aux variables du marché du travail et aux facteurs structurels selon leur origine communautaire ou non-communautaire et selon leur pays d'accueil.

⁹ Ce résultat est comparable aux estimations réalisées par Eichengreen (1993), où une inertie est estimée pour le Royaume-Uni au contraire des Etats-Unis.

Tableau 2.2: Sensibilités aux taux d'immigration des communautaires et des non-communautaires¹⁰

Variable expliquée : Log (IM/POP)

	Log (IM/POP) (-1)	Log (W/W*)	Log (U/U*)	Effets fixes	
Belgique	0,70	0,21	-0,14	-1,83	Migrants européens
Allemagne	0,53	1,1	ns	-2,95	
Danemark	0,66	1,69	ns	-2,23	
Espagne	0,90	ns	ns	0,65	
Finlande	0,78	ns	ns	-1,61	
France	0,56	ns	ns	-4,81	
Grèce	0,55	ns	-1,03	-3,19	
Irlande	0,87	ns	ns	-0,68	
Luxembourg	0,71	-0,56	ns	-1,05	
Pays-Bas	0,25	-4,81	-0,49	-4,91	
Portugal	0,46	ns	ns	-4,88	
Suède	0,26	6,75	-0,27	-5,34	
Royaume-Uni	ns	ns	-1,23	-6,22	
Belgique	0,39	ns	-0,49	-3,81	
Allemagne	0,72	1,60	ns	-1,42	
Danemark	ns	1,22	ns	-5,16	
Espagne	1,02	ns	-2,88	1,87	
Finlande	1,11	4,17	-0,69	1,29	
France	0,10	2,74	5,84	-7,24	
Grèce	ns	ns	ns	-3,43	
Irlande	0,29	2,72	-0,68	-4,27	
Luxembourg	0,60	ns	ns	-2,08	
Pays-Bas	0,50	-4,04	-0,21	-2,55	
Portugal	ns	ns	ns	-8,50	
Suède	ns	ns	ns	-3,13	
Royaume-Uni	0,30	ns	-0,43	-4,51	

Source : Mouhoud, Oudinet (2006)

Mobilité intra-firme pour les communautaires

Une première analyse montre que les immigrants non-communautaires sont plus sensibles que les communautaires aux variables du marché du travail, en particulier aux différences de taux de chômage (tableau 2.2). Pour près de la moitié des pays européens, le taux de chômage est une variable significative pour les non-communautaires. Pour 40% des pays, le salaire est significatif, alors les migrants communautaires ne sont sensibles aux variables du marché du travail que dans quelques pays (Suède, Royaume-Uni). Les décisions d'émigration par les non-communautaires se prennent davantage de manière spéculative c'est-à-dire sans garantie préalable de trouver un emploi dans le pays d'accueil. Par contre, pour les migrants communautaires, plus souvent insérées dans des marchés internes aux firmes, leurs décisions d'émigrer sont prédéterminées en termes d'emploi (migrations contractées). Les migrants communautaires qualifiés conservent d'ailleurs souvent le même employeur (Tableau 2.3). De fait, les coûts psychiques de migration sont moindres et l'inertie est en moyenne un peu plus

¹⁰ Les équations ont été testées en panel pour les équations européennes sur 1986-1999. Les résultats détaillés sont en annexe 1.

faible pour les européens. De même, l'impact négatif des effets fixes est moindre pour des communautaires ayant un accès facilité aux infrastructures publiques.

Tableau 2.3. Part des migrants et des migrants diplômés qui conservent le même employeur dans le total de ceux qui ont un contrat de travail (permanent et temporaire)-année 1999

BE	AT	DE	FR	NL	UK	DK	ES	GR	PT	Ensemble
Ensemble des migrants										
66%	n.d	18%	39%	45%	13%	69%	6%	16%	23%	26%
Moyenne des pays du centre 28%							Moyenne des pays périphériques 12%			
Migrants diplômés										
63%	59%	30%	42%	55%	13%	88%	n.d	27%	40%	38%
Moyenne des pays du centre 38%							Moyenne des pays périphériques 33%			

Source : Enquête LFS - Bailly, Mouhoud, Oudinet (2003)

Les immigrants communautaires semblent plus sensibles à une hausse du salaire relatif lorsqu'ils vont dans les pays du nord (Suède, Danemark et Allemagne). Les raisons invoquées par Westerlund (1997), liées à l'encadrement des salaires expliquent la forte élasticité en Suède. Les perspectives d'emploi sont, par contre, prioritaires dans la décision de migrer au Royaume-Uni ainsi qu'en Grèce. Le cas du Royaume-Uni, connu pour attirer de nombreux jeunes européens, est lui caractéristique, avec une élasticité deux fois plus importante pour les communautaires (-1,2 contre -0,4 pour les non-communautaires). D'ailleurs 87% des migrants qui arrivent au Royaume-Uni changent d'employeur (13% gardent le même, tableau 3). En Grèce, ils sont 84% à venir sans être dans le cadre d'une mobilité intra firme. L'Espagne et le Portugal pourraient être dans le même cas car ils sont respectivement 94% et 77% à ne pas garder le même employeur.

L'Espagne est par contre le seul pays qui a un effet fixe positif. Les aménités, dont le climat, incitent les communautaires à migrer en Espagne, et à un degré moindre en Irlande. Par contre, les coûts psychiques (liés à l'absence de réseaux) font que l'ajustement est le plus lent dans ces deux pays. Là encore, l'effet de complémentarité entre les deux types de variables structurelles apparaît.

Les pays d'accueil de la périphérie de l'Union Européenne

La plus forte sensibilité de l'immigration globale au taux de chômage en Espagne est essentiellement le fait des immigrants d'origine non-communautaire, dont l'élasticité y est la plus élevée. C'est aussi le cas en Finlande où de nombreux Russes et de ressortissants des pays de l'Europe de l'est sont les principaux migrants, et certainement en Grèce (albanais, bulgares et ex-yougoslaves)¹¹. Ces trois pays qui sont des pays d'accueil et de transit pour les non-européens, utilisent plus volontiers la migration comme variable d'ajustement.

D'ailleurs, ces migrants acceptent souvent toutes les opportunités et changent de métier, quelques fois de manière provisoire afin d'obtenir un « passeport » pour l'Union Européenne. L'indice de stabilité sectorielle est le plus faible dans les pays périphériques, tout autant pour les diplômés que pour les non-diplômés. L'Espagne, le Portugal et la Grèce sont les pays qui ont les plus faibles indices : le tiers des migrants conserve son secteur d'emploi et moins du quart en Espagne et au Portugal (tableau 2.4)

¹¹ Mais les coefficients, bien qu'élevés, ne sont pas suffisamment significatifs.

Tableau 2.4. Indice de stabilité sectorielle. Part des migrants qui conservent le même secteur avant et après la migration - année 1999.

AT	BE	DK	DE	FR	NL	UK	ES	FI	GR	PT	Ensemble
Ensemble des migrants											
nd	88%	69%	44%	49%	48%	29%	22%	nd	36%	26%	42%
Moyenne des pays du centre 44%							Moyenne des pays périphériques 26%				
Migrants diplômés											
nd	100%	88%	50%	53%	42%	59%	nd	nd	62%	55%	51%
Moyenne des pays du centre 52%							Moyenne des pays périphériques 36%				

Source : Enquête LFS - Bailly, Mouhoud, Oudinet (2003)

Tableau 2.5. Part des contrats temporaires dans le total (contrats temporaires + contrats permanents)

	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)=(b) / (d)	(f)=(a) / (c)
	Moyenne annuelle 1995-1999 pour les migrants diplômés de l'enseignement supérieur	Moyenne annuelle 1995-1999 pour les migrants	Ensemble de la population salariée diplômée de l'enseignement supérieur-2002**	Ensemble de la population salariée-1999*		
Autriche	43,0%	14,3%	4,6%	7,5%	1,9	9,3
Belgique	20,7%	17,8%	7,5%	10,3%	1,7	2,8
Luxembourg	8,6%	5,4%	2,9%	3,4%	1,6	2,9
Pays-bas	17,8%	34,1%	9,3%	12,0%	2,8	1,9
Allemagne	39%	43,2%	8%	13,1%	3,3	4,9
Finlande	n.d	42,0%	13,9%	18,2%	2,3	n.d
France	40,5%	38,3%	13%	14,0%	2,7	3,1
Roy.-Uni	62%	34,3%	7,7%	6,8%	5,0	8,1
Danemark	38,4%	37,4%	7,7%	10,2%	3,7	5
Espagne	32,3%	49,0%	25,7%	32,7%	1,5	1,3
Grèce	46,7%	43,6%	8,3%	13,0%	3,4	5,7
Irlande	20,2%	21,1%	4,1%	9,4%	2,2	4,9
Portugal	31,5%	56,8%	25,6%	18,6%	3,1	1,2
Ensemble	35,3%	37,1%				

Source : Enquête LFS - Bailly, Mouhoud, Oudinet (2003)

Dans les pays, caractérisés de pays cibles, les immigrants non communautaires sont aussi assez sensibles au marché du travail. La nature du contrat de travail des migrants nous apporte sur leurs conditions d'insertion dans les pays d'accueil un autre éclairage (tableau 2.5). C'est encore dans les pays périphériques du sud (Grèce et Portugal) que les conditions sont les plus précaires, mais aussi au Royaume-Uni (les migrants ont cinq fois plus de contrats temporaires que les résidents).

Au niveau des estimations (tableau 2.2), cela concerne plutôt le salaire, en Allemagne (essentiellement d'origine turque), en France (essentiellement d'origine maghrébine), ainsi qu'en Irlande, alors que c'est le taux de chômage au Royaume-Uni, en Belgique et aux Pays-Bas. Au Portugal, on peut noter que les variables du marché du travail ne sont pas significatives pour l'immigration non-communautaire. L'organisation par les autorités et les entreprises portugaises de l'immigration (en provenance des PECO en particulier) en fonction des variations conjoncturelles explique cette faible dépendance aux variations du marché du travail. Les nouveaux flux d'immigrants (Ukrainiens et européens de l'est) sont dépendants

d'une politique déguisée de quotas (Mouhoud, Oudinet, 2007). Par contre, les faibles aménités pour eux expliquent un fort effet fixe négatif.

Les coûts psychiques sont plus élevés pour les non-communautaires dans la grande majorité des pays, en particulier en Espagne, Finlande. Il n'y a qu'au Luxembourg, où la diaspora portugaise permet de les réduire, au point qu'ils soient moindres que pour un communautaire.

Au total, l'analyse des résultats des représentations fait apparaître deux effets :

- un effet de concurrence entre les variables du marché du travail et les variables structurelles (aménités et réseaux) d'une part,
- un effet de complémentarité à l'intérieur de ces variables structurelles entre les effets fixes (aménités) et l'inertie de l'ajustement (coûts d'information et psychiques de migration inversement corrélés aux effets de réseaux).

Sinon, on peut distinguer deux types de comportements sur les marchés du travail selon d'une part les catégories de migrants et d'autre part la position des pays d'accueil.

Du point de vue des migrants, ceux qui viennent des pays non membres de l'Union Européenne sont davantage influencés par les différences de salaires entre les pays dans leurs choix de localisation du pays d'accueil. Par contre, ceux qui viennent des pays membres, sont moins sensibles aux salaires relatifs et à l'emploi puisqu'ils conservent le même emploi et le même salaire dans le cadre d'un marché interne du travail (firmes multinationales).

La position du pays d'accueil intervient également dans la distinction des différentes logiques migratoires dans l'espace européen. Les pays périphériques de l'Union Européenne, en situation de divergence structurelle par rapport aux pays du centre, utilisent plus volontiers la migration comme variable d'ajustement ce qui explique le fait que les migrants sont davantage influencés par les différences de salaires et d'emplois en se rendant dans ces pays. A l'inverse les effets de réseaux et de structure jouent un rôle plus grand dans le cas de l'immigration dans les pays du centre de l'Union Européenne.

2.2. Une maquette décrivant l'ajustement par le marché du travail et par la mobilité du travail

La littérature concernant l'impact des migrations sur le fonctionnement du marché du travail du pays d'accueil montre que l'effet est différent selon que l'on intègre ou pas l'effet sur la demande de biens et services (2.1.). Ce résultat conduit à la construction d'un modèle intégrant explicitement la demande par opposition aux approches centrées sur l'équilibre sur le marché du travail (2.2.)

A) Impact économique des migrations sur les pays d'accueil : les enseignements de la littérature économique

Les migrations provoquent des modifications dans les pays d'accueil par leur volume, structure. Ces effets sont aussi différents en fonction du terme désiré. Les impacts à long terme diffèrent totalement par leur approche et méthodologie des impacts à court et moyen terme. A long terme, les modifications dans le niveau de formation, nécessitent l'utilisation de modèles qui doivent endogénéiser le capital humain pour estimer l'effet sur la croissance (voir le survol de Domingues Dos Santos, 2000). Les modèles qui nous intéressent sont au niveau du court et du moyen terme.

Les résultats des modèles ne sont pas indépendants du cadre de raisonnement macro-économique sous-jacent et des hypothèses qui lui sont jointes. Si l'on adopte une perspective

seulement en termes d'offre et de conditions d'utilisation des facteurs de production en supposant que la demande est suffisamment élastique, l'effet sera plutôt négatif pour le pays d'accueil et un rééquilibrage entre les régions de départ et celles d'accueil peut alors s'effectuer. Mais le relâchement de cette hypothèse car tout le surcroît de demande ne peut pas être entièrement absorbé par les produits étrangers importés, oblige à prendre en compte une partie de la consommation des migrants, dans une approche plus fidèle à l'analyse keynésienne. Dans ce cas, le rééquilibrage pourra être perturbé car ce serait le pays d'accueil qui serait gagnant.

Dans cette partie, nous étudions les enseignements des approches tant théoriques qu'empiriques en distinguant les deux principaux canaux de transmission des effets des migrations sur les économies d'accueil, soit l'effet direct sur l'offre de travail d'une part, et l'effet sur la demande de biens et services d'autre part. Ensuite, une analyse de simulations d'un modèle macroéconomique intégrant ces deux canaux de transmission est réalisée.

Effets sur l'offre de travail des pays d'accueil

Dans le cadre d'une zone monétaire optimale, le rôle d'ajustement que peut jouer la mobilité des travailleurs s'appuie essentiellement sur l'impact des migrations sur l'offre de travail. Les modèles théoriques de ce type supposent une demande de biens infiniment élastique, c'est à dire que les biens internes sont parfaitement substituables aux biens produits à l'étranger (Borjas, 1994).

Une répercussion négative que sur les salaires de ceux qui sont directement en concurrence

Les immigrants ne reçoivent qu'une partie de la richesse qu'ils contribuent à créer (« le surplus de l'immigration »), l'autre partie, étant reçue par les natifs. Mais des transferts de revenus entre les différents acteurs sur le marché du travail peuvent intervenir en fonction de leur concurrence sur un même emploi, et donc de leur degré potentiel de substituabilité.

Les modèles théoriques démontrent que seuls les natifs directement en concurrence (donc ayant des emplois substituables) avec les immigrés peuvent voir leurs salaires baisser. En revanche, les autres facteurs de la production qui ne sont pas en concurrence, donc complémentaires, voient leurs revenus s'accroître (Borjas, 1999).

Par exemple, une main-d'œuvre immigrée non qualifiée va être en concurrence avec des salariés natifs non qualifiés, mais pas avec la main-d'œuvre qualifiée, ni avec les détenteurs de capitaux, à court terme. Dans les secteurs employant des immigrés (construction, restauration, commerce, nettoyage, services aux ménages, etc...), la négociation des salaires des natifs non qualifiés sera plus délicate. Si l'immigration est clandestine, la faiblesse des rémunérations non déclarées accentuera la concurrence. En revanche, les actionnaires de ces entreprises verront leurs dividendes augmenter, et des services à moindre coût permettront à tous les nationaux d'avoir des gains de pouvoir d'achat.

En conséquence, l'immigration n'a de répercussions que sur ceux dont les conditions de travail sont semblables à celles des migrants et ces effets seront compensées par les impacts positifs sur d'autres personnes qui sont dans une situation moins concurrentielle, mais qui tireront profit d'une plus grande rentabilité des entreprises de l'économie d'accueil.

Une mobilité interne accrue et une flexibilité du taux d'activité qui atténue les effets sur le marché du travail

Face à la concurrence, la mobilité interne est une autre retombée qui peut atténuer la baisse éventuelle des salaires induite par l'immigration. Les natifs, confrontés à la compétition, sont soit poussés à se retirer de la population active ou bien incités à émigrer vers d'autres régions,

à la recherche de meilleures opportunités. Cette mobilité accrue des natifs provoque une diffusion géographique de la baisse initiale dans la région d'accueil. C'est le cas aux États-Unis, où les villes qui ont connu une croissance de l'immigration internationale sont aussi celles qui ont un solde migratoire négatif de leurs travailleurs résidents même si l'effet est limité (Card, Di Nardo, 2000). Un résultat assez similaire a été trouvé pour l'Allemagne (Pischke, Velling, 1997).

Faire l'hypothèse d'une offre de travail élastique en fonction de l'immigration permet de prendre en compte ces éléments. Les travailleurs natifs réagissent à la concurrence d'immigrants de qualification identique, soit en quittant le statut d'actif, ou en émigrant eux-mêmes. La comparaison (en éliminant l'impact du commerce extérieur) du modèle classique de Borjas (1999), où l'offre de travail est fixée, et d'un modèle où la courbe d'offre est élastique permet d'estimer la réduction de l'impact négatif sur les salaires aux Pays-Bas (Euwals, et Nieuwenhuis, 2003). Deux scénarios de croissance de l'immigration mettent en valeur l'atténuation obtenue des effets, tant pour les natifs qui sont en concurrence que pour ceux qui ne le sont pas. L'impact négatif sur les moins qualifiés est atténué de 0,9% (cf. tableau 1).

Tableau 1: Effets de l'immigration sur l'évolution des salaires des natifs (en %)

scénario	Croissance des immigrants moins qualifiés de 11,5%		Croissance des immigrants plus qualifiés de 7,4%	
	Modèle à offre de travail fixe	Modèle à offre de travail élastique	Modèle à offre de travail fixe	Modèle à offre de travail élastique
Evolution des salaires des natifs moins qualifiés	-4,1%	-3,2%	+2,6%	+1,7%
Evolution des salaires des natifs plus qualifiés	+1,8%	+1%	-1,1%	-0,8%

Source : Euwals et Nieuwenhuis (2003)

Des études empiriques qui montrent des effets négligeables sur les salaires et limités sur l'emploi

Les effets négatifs limités affectant les travailleurs occupant des emplois concurrents dans les modèles théoriques sont confirmés par les études empiriques. Quels que soient les pays, les méthodes (corrélations spatiales, expériences naturelles, proportions de facteurs, simulations) utilisées pour quantifier l'impact, les périodes et les données prises en compte, les résultats convergents pour montrer des effets limités sur l'emploi des autochtones, voire négligeables sur leurs salaires.

Il n'y a que peu de différences entre les pays car les impacts sont négligeables tant sur les marchés du travail américains (Grossman, 1982, Friedberg et Hunt, 1995 pour un survol), français (Jayet, Ragot et Rajaonarison, 2001), anglais (Dustmann et al, 2002), ou hollandais (Hartog et Zorlu¹², 2002). Dans toutes ces études, on retrouve des effets non significatifs sur

¹² Cette étude sur les Pays-Bas est doublement intéressante, dans la mesure où elle combine une enquête et des statistiques à partir de bases de données. Et les deux résultats se contredisaient : alors que les gens répondaient dans l'enquête que les immigrants extracommunautaires avaient un impact négatif sur les natifs hollandais non qualifiés, les statistiques infirmaient ce fait. Hartog et Zorlu démontrent la différence entre les ressentis des autochtones et la réalité des faits.

les emplois substituables, ou bien très légèrement positifs pour les emplois complémentaires. De manière semblable, on ne constate pas d'effet sensible de l'immigration sur la dispersion des salaires entre qualifiés et non-qualifiés aux Etats-Unis (Lalonde et Topel, 1991, Borjas, Freeman et Katz, 1992).

En extrapolant les élasticités moyennes (entre 0,2 et 1% de baisse de salaire consécutive à un choc de 1% de la population active) de ces études à la France, on peut estimer qu'une augmentation de 50 000 immigrants, soit 0,18% de la population active entraîne une baisse des salaires faible comprise entre 0,04% et 0,18% (« l'immigration sélective et les besoins de l'économie française », rapport pour le Ministère de l'Economie, 2006).

Les méthodes utilisées pour quantifier l'impact sont multiples entre la simulation, les corrélations spatiales, les « expériences naturelles » ou les proportions de facteurs mais sont convergentes, hormis ces dernières qui montrent un impact un peu plus élevé.

La simulation à l'aide d'une fonction de production d'une augmentation de 1% de la population active américaine, suite à l'immigration, diminue de 0,4% le salaire des non-qualifiés et de moins de 0,3% celui des qualifiés (Borjas, 1999).

Les analyses des corrélations entre les mouvements spatiaux de main d'œuvre et les rémunérations concluent qu'une augmentation de 10% de la proportion d'immigrés diminue de 0,2% à 2,6% les salaires des natifs (Altonji et Card, 1989, Friedberg et Hunt, 1995, Borjas, Freeman et Katz, 1997, Jayet, Ragot et Rajaonarison, 2001, Borjas, 2003). Pour la France, Jayet, Ragot et Rajaonarison, (2001), l'effet de la présence d'étrangers sur la probabilité d'emploi et sur la rémunération des autochtones n'est quasiment jamais significatif. Deux critiques peuvent être avancées face à ses approches : l'endogénéité entre la présence des migrants et les opportunités d'emploi et la non-homogénéité des immigrés. L'utilisation de variables instrumentales (Altonji et Card, 1991) permet de contourner le problème d'endogénéité et le résultat est un peu plus négatif pour le salaire des autochtones, tout en restant limité (-1,2%). Une plus grande décomposition des travailleurs par qualification ou type d'activité (Card, 2001, 2004) pallie à cette critique sans pratiquement modifier les effets sur les salaires et l'emploi.

L'estimation en deux temps de l'incidence de l'immigration sur les conditions d'emploi, s'appuie sur la valeur des élasticités de substitution pour simuler les salaires en absence de migration. Borjas (2003) trouve un impact négatif plus important sur les salaires (-0,11% pour +1% des immigrés d'une classe) pour avec cette approche en termes de proportions agrégées de facteurs. Mais cette approche est extrêmement sensible aux élasticités de substitution, et l'appréciation des revenus en l'absence de migration est très délicate.

Des études d'expériences naturelles de mouvements migratoires exceptionnels, tels que l'immigration cubaine à Miami en 1980, le retour des rapatriés d'Algérie en 1962, ou les flux de réfugiés de l'ex-Yougoslavie dans les années 1990 permettent de contourner les problèmes statistiques précédents. Et les résultats de ces études sont plus proches des analyses de corrélation spatiale. Ainsi, l'immigration cubaine n'a pas eu d'impact significatif sur les travailleurs noirs de Miami (Card, 1990), et les rapatriés d'Algérie n'auraient augmenté le taux de chômage des non-rapatriés que de 0,2% (Hunt, 1992). Enfin, l'augmentation de 10% de la proportion d'immigrés ex-yougoslaves a induit une baisse comprise entre 0,2% et 0,7% des autochtones (Angrist et Kruger, 2002).

Pour conclure sur ces études empiriques, il faut ajouter que si l'effet global est négligeable sur le salaire des autochtones qui ne sont pas en concurrence, ce sont les immigrés eux-mêmes ou les anciens immigrés qui se retrouvent le plus directement en concurrence sur les mêmes emplois et pour qui l'impact sur les salaires est négatif. Borjas (1987, 1994) montre des effets bien négatifs pour certaines catégories aux Etats-Unis. Une augmentation de 10% de leur

effectif fait baisser le salaire moyen des immigrés noirs de 6%, la baisse étant de 8% pour les immigrés asiatiques et de 14% pour les immigrés hispaniques. Ce type de résultat confirme une segmentation du marché du travail et le rôle donné aux immigrés dans l'ajustement du marché du travail.

Effets sur la demande de biens et services des pays d'accueil

L'effet des migrations sur le marché du travail passe aussi par la hausse de la consommation

Devant l'accroissement de la demande de biens induite par l'immigration, la production peut se tourner vers les importations. Dans ce cas, l'effet de l'augmentation du volume de la demande adressée aux entreprises locales est atténué. Cette « fuite » est d'autant plus forte que le pays est très ouvert au commerce international et importe une grande part de biens étrangers à la place de ses produits nationaux. Mais quelle que soit la structure productive du pays, une partie des biens et services ne peut pas être remplacée par des importations et est consommée localement, en particulier les services aux personnes. Il s'ensuit un accroissement de la demande adressée aux entreprises du pays d'accueil, qui peut être mesuré par les modèles macroéconomiques. Pour la France, on estime qu'une augmentation de 50% du flux migratoire annuel (de 100 à 150 000 personnes) se traduit par une hausse du taux de croissance potentielle de 0,1 point par an (Bretin, 2004).

La croissance de la population induite par l'immigration conduit à une croissance de la demande de biens qui, à son tour, va faciliter la croissance des emplois et l'arrivée de nouveaux immigrants. Cette boucle est à la base des modèles où la migration et la croissance de l'emploi sont mutuellement dépendantes, c'est-à-dire que l'évolution de la migration est fonction de l'évolution de l'emploi et vice-versa. Dans les mesures des premiers modèles, l'arrivée d'un immigrant supplémentaire entraînait l'augmentation d'un emploi. En sens inverse, l'accroissement d'un emploi ne provoquait l'arrivée que de 0,7 immigrant (Muth, 1971). Toutes choses égales par ailleurs, il n'y a donc pas de chômage dans les régions d'arrivée puisque l'immigration entraîne une augmentation de l'emploi équivalente.

Les modèles ultérieurs ont confirmé cet effet positif sur l'emploi de l'économie d'accueil¹³. Des « effets multiplicateurs » (lorsque l'arrivée d'un immigrant, s'accompagne d'une augmentation dans le pays d'accueil de plus d'un emploi) sont même estimés dans certaines régions des États-Unis (Greenwood, Hunt et McDowell, 1986). L'effet est moindre en France, mais reste conséquent puisque les emplois créés correspondent à 85% du nombre d'immigrés (Jacquot, 1994).

Les modèles macroéconomiques permettent de prendre en compte l'effet de la hausse de la demande des biens et de mesurer les deux effets à court terme: le faible effet négatif initial sur les salaires généré par le marché du travail est-il compensé par l'impact positif induit par la consommation ? Et quels sont les mécanismes macroéconomiques pour le moyen terme ? L'entrée de migrants provoque une augmentation de la population totale. En fonction de l'âge des migrants et de leur volonté d'être parmi les actifs, on observe une hausse des demandeurs d'emploi sur le marché du travail qui provoque une baisse initiale des salaires de certains natifs, en particulier ceux qui sont en concurrence avec les nouveaux arrivés.

¹³ Greenwood et Hunt (1984) estiment que, sur la période 1957-1975 aux États-Unis, 0,45 migrant est attiré pour un emploi supplémentaire créé (les régions du Sud et de l'Ouest attirants plus de migrants que celles du Nord et Nord-Est pour une création d'emploi identique). Quant à l'effet d'entraînement par la demande, il est bien présent puisque *une* immigration implique *une* création d'emploi pour les deux tiers des régions. Pour le dernier tiers on a même un effet multiplicateur puisque le coefficient est supérieur à l'unité (1,26).

La baisse des salaires va provoquer une baisse des prix qui va permettre au pays d'être plus compétitif et, peut être, de regagner des parts de marché qui relanceront les exportations, la production et donc la demande de travail. Ce mécanisme classique de désinflation compétitive passant par l'offre, est négatif à court terme sur l'emploi mais peut s'inverser à moyen terme grâce aux gains du commerce extérieur.

En revanche, l'augmentation globale de la consommation liée à la croissance de la population relance très vite la demande de travail et ensuite les salaires. Toutefois, la possible inflation générée par la hausse des salaires peut faire perdre, à moyen terme, des parts de marché sur le commerce extérieur. À l'inverse des effets d'offre, les mécanismes de demande, positifs à court terme pour l'emploi, peuvent ne pas subsister à moyen terme.

Les effets d'offre et de demande ont donc tendance à s'annuler au cours du temps et le résultat final sur le marché du travail est fonction des gains générés par la consommation comparés à ceux qui proviennent du commerce extérieur.

La comparaison des deux mécanismes sur un modèle américain (Greenwood, Hunt, 1995) montre que le seul mécanisme d'offre conduit à une légère baisse des salaires des natifs. Mais si l'on ajoute le mécanisme lié à l'augmentation de la demande, l'effet sur la rémunération des natifs devient quasi-nul (+0,02%). En équilibre partiel, il y a une baisse des salaires des autochtones les plus substituables¹⁴. Mais l'intégration de la demande de biens modifie fortement cet impact : l'effet dépressif sur les salaires des immigrés est réduit de moitié et devient négligeable pour les autochtones¹⁵. Sinon, dans les deux cas, ce sont encore les immigrés eux-mêmes qui sont le plus en concurrence et qui voient leur salaire baisser le plus fortement (la baisse est entre 1,6% et 4,6% pour les immigrés soit environ 2 points de plus que celle des autochtones).

L'effet des seules migrations comme moyen d'ajustement face à un choc asymétrique est aussi négligeable dans le cas d'un modèle américain (Mazier, Oudinet, Saglio, 2002). La comparaison de deux chocs, une première fois avec le modèle complet et une seconde fois avec le modèle amputé du bloc migration, c'est à dire ne prenant en compte que les effets des prix relatifs et de la flexion du taux d'activité montre une ampleur du rééquilibrage extrêmement modeste (au maximum 0,2% sur le salaire et 0,02% sur l'emploi et le PIB face à un choc d'offre, soit une hausse de 10% des salaires). Le résultat est encore plus limité face à un choc de demande.

Une autre simulation associant modèle de marché du travail avec un modèle logistique de migration interrégionale insiste sur l'impact négligeable obtenu sur le taux de chômage des régions américaines tant d'immigration que d'émigration. Les régions d'immigration voient leur taux de chômage augmenter de 0,05 point environ alors que les régions d'émigration le voient diminuer de 0,1 point environ, face à un choc initial de 10% du taux de chômage. (Gabriel, Shack-Marquez et Wascher, 1993).

En conclusion, les effets déjà négligeables en équilibre partiel semblent encore réduits en équilibre général. Dans le cas d'un coefficient unitaire, il n'y a pas de résorption des disparités spatiales de chômage puisque l'effet sur l'offre de travail est compensé par l'effet sur la demande de travail. La migration ne fait qu'auto entretenir un déséquilibre sur le marché du travail. L'immigration ne se traduit pas par un partage du travail entre immigrés et

¹⁴ Face à un choc provoquant une hausse de 10% de l'immigration, les salaires des immigrés baissent de 2,5% et ceux des autochtones de 0,9% (la baisse est plus marquée si l'on se limite aux régions qui accueillent le plus d'immigrants (respectivement -4,6% et -1,8%).

¹⁵ L'effet dépressif sur les salaires des immigrés est seulement de 1,6% et devient négligeable pour les autochtones (+0,02%). La situation est la même pour les régions d'immigration forte (respectivement -2,7% et +0,06%).

autochtones, mais les immigrants viennent occuper des emplois non désirés par les autochtones ou bien créent par leur demande leur propre emploi. Les résultats tant théoriques qu'empiriques semblent infirmer l'idée de la substitution des immigrants aux autochtones, pour plutôt conforter la thèse de la segmentation, selon laquelle les immigrants occupent des emplois non demandés par les autochtones, ou bien génèrent une demande de travail équivalente au nombre de postes qu'ils détiennent.

Ces conclusions sont contraires aux analyses empiriques réalisées à partir de modèles vectoriels autorégressifs (VAR) qui donnent à la mobilité du travail le rôle principal de rééquilibrage après un choc économique aux Etats-Unis (Blanchard et Katz, 1992). Face à une baisse de 100 emplois dans une région, 65 personnes émigrent, 30 sont au chômage et 5 se sont retirés du marché du travail. Le rôle accordé aux migrations est accentué dans ces modèles VAR par le fait que les migrations ne sont pas des données mais sont estimées dans les équations d'une manière résiduelle¹⁶. De plus, les résultats de ces modèles, fonction d'un nombre limité de variables, sont issus d'une boîte noire sans aucune référence aux canaux de transmission des effets, dont celui qui transite par la demande.

Des comparaisons reprenant la méthodologie VAR de Blanchard et Katz montrent une différence pour les pays européens. Si l'ajustement se réalise grâce à la migration pour les états américains, la flexion du taux d'activité est plus importante pour les pays européens (Decressin et Fatas, 1995, Obstfeld et Peri, 1997).

B) Impact économique des migrations sur les pays d'accueil : les enseignements d'une maquette macroéconomique

La maquette macroéconomique (voir annexe 2 et Mazier, Mouhoud, Oudinet, Saglio, 2007) qui va simuler les chocs de flux migratoires est fondée sur un modèle keynésien de désinflation compétitive, afin d'intégrer les deux mécanismes d'offre et de demande globale des facteurs. Le modèle met l'accent sur le bouclage par la demande interne et externe, une interdépendance de chaque pays ou région, et le couplage à un modèle de migration inter-régionale comme pour Gabriel, Shack-Marquez et Wascher (1993). Par contre, l'impact des transferts de fonds est négligé dans cette maquette.

D'une manière habituelle les ajustements par le marché du travail sont étudiés à travers deux ensembles d'équations, une boucle prix-salaires et une étude des ajustements de l'emploi à l'activité. Un bloc migratoire, où sont dissociés les flux d'immigration et d'émigration qui viennent modifier l'offre de travail, a été ajouté à ce modèle de désinflation compétitive (figure 2.1). Le modèle est complété par un bouclage par la demande. La demande externe comporte des équations d'exportation et d'importation limitées aux échanges intra-régionaux et comportant des effets de compétitivité-prix et des effets de demande.

Pour les chocs migratoires, les quatre régions américaines et les pays européens estimés sont interdépendants. Les interdépendances passent en premier lieu par les échanges intra-régionaux au niveau de la demande intra-régionale et du prix moyen des régions concurrentes, et en second lieu, par les flux migratoires via les variables relatives.

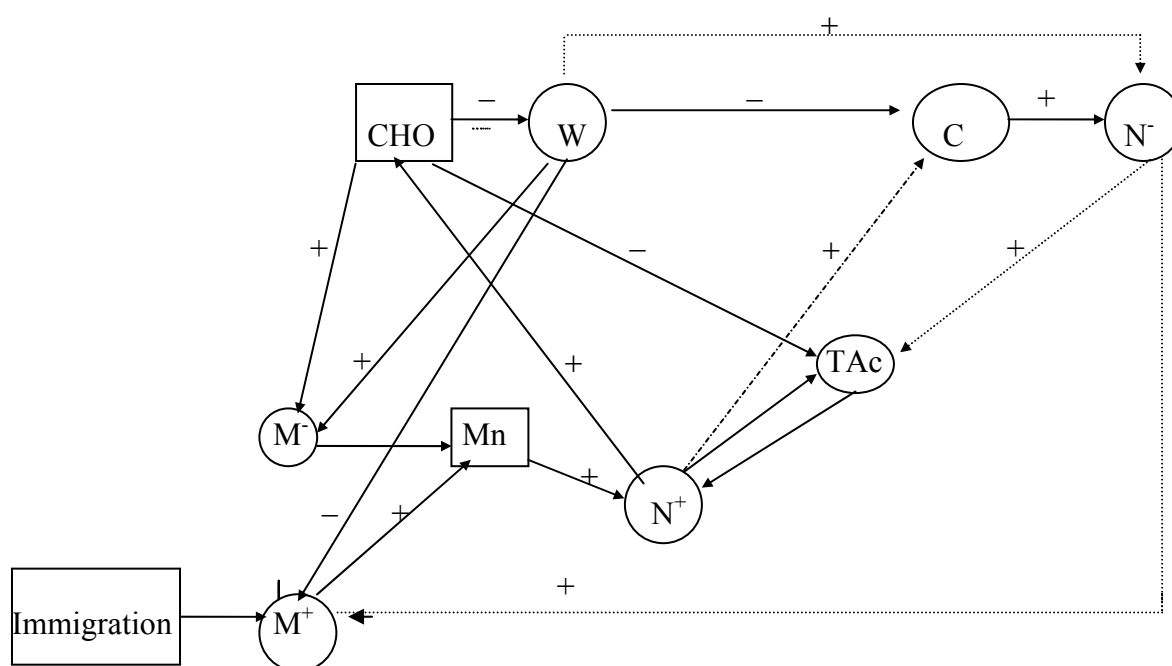
Deux chocs sont simultanément effectués sur les modèles : une hausse permanente de +10% sur les flux d'immigration dans le pays d'accueil et une augmentation permanente de +10% sur les flux d'émigration au départ du pays d'origine. La simulation de ces deux chocs simultanés nous permet d'estimer l'impact sur l'économie de la région d'accueil d'un flux d'immigration, et celui sur l'économie de la région d'origine d'un flux d'émigration, et aussi les effets externes sur les autres régions voisines qui serviront de références.

¹⁶ Blanchard et Katz (1992) admettent eux même que le nombre d'émigrants est surestimé et serait plus proche de 40.

Dans le cadre du modèle européen, l'Allemagne est prise comme exemple de pays de départ, et le Royaume-Uni comme exemple de pays d'accueil, car seuls sept pays nordiques et anglo-saxons (Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Suède, Danemark et Finlande) pour lesquels les données 1980-1999 d'émigration sont disponibles, ont pu être intégrés. La Belgique sert de pays de référence pour les graphiques.

Dans le cadre du modèle américain, nous prenons le Sud comme région d'accueil car cette région a été durant les deux dernières décennies une région d'immigration, à l'inverse du Nord-Est qui a eu un solde migratoire toujours déficitaire.

Figure 2-1 : schéma du modèle d'ajustement par les migrations



Les effets d'une hausse de l'immigration vers le Royaume-Uni et de l'émigration au départ de l'Allemagne.

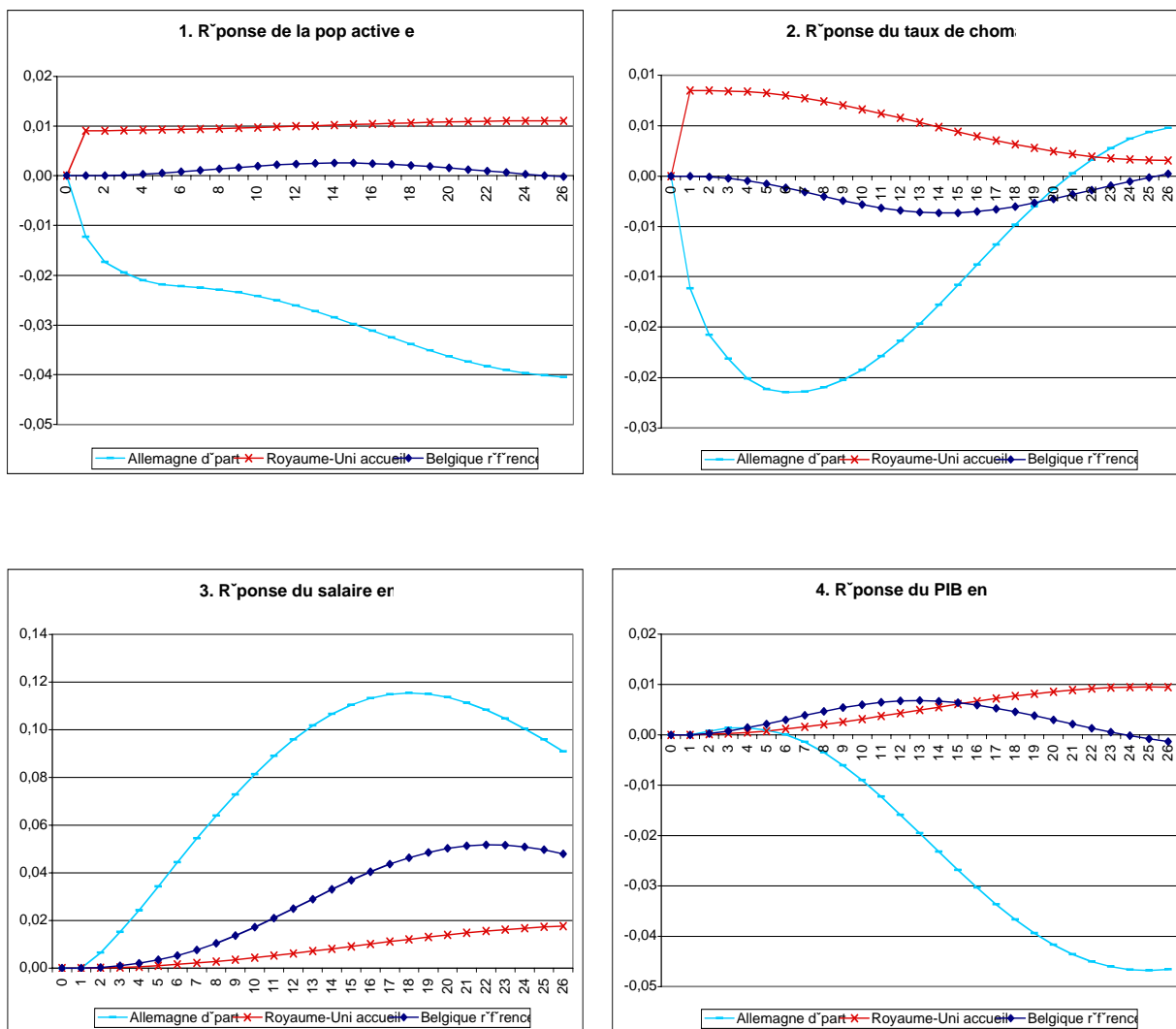
Compte tenu de la faiblesse du taux d'immigration, une augmentation de 10% des immigrants ne provoque des hausses très limitées de la population active (moins de 0,01%) et du taux de chômage (+0,01 point) au Royaume-Uni (graphiques 2.1). L'effet volume est très faible. La hausse du taux de chômage tend à réduire la hausse des salaires au Royaume-Uni qui est la moins forte de tous les pays (inférieure à un pays de référence comme la Belgique), mais contrairement aux Etats-Unis il n'y a pas de baisse globale du salaire. Les effets de compétitivité seront amoindris mais les nouveaux immigrants relancent la consommation, le PIB et la demande de travail, ce qui permettra de réduire très progressivement ce taux de chômage. L'effet restera persistant du fait d'une hausse du nombre d'actifs, puisque on ne sera pas revenu à l'équilibre au bout de 25 ans.

L'effet à long terme est positif sur le PIB du Royaume-Uni pays d'accueil mais l'impact est extrêmement faible (+,01%) : la hausse de la consommation globale est limitée par la baisse du salaire relatif au Royaume-Uni et les gains de compétitivité sont aussi limités. Il n'y a pas d'effet volume suffisant.

L'effet est inverse pour l'Allemagne, pays de départ avec un ajustement un peu moins lent, qui est plutôt lié à la baisse de la proportion d'actifs (graphiques 2.1). En effet, si la baisse initiale est de -0,12% sur la population active, la baisse du taux d'activité est un peu plus forte à moyen terme (-0,04%) compte tenu de la faiblesse des perspectives d'emploi. La hausse du salaire en Allemagne induite par la baisse du chômage atteint son maximum de 0,12% au bout de 18 ans puis la courbe s'infléchit dans l'autre sens, lorsque le taux de chômage allemand retourne vers sa situation initiale. La réduction de la compétitivité, ajouté à la baisse de la demande de biens de consommation va provoquer un retournement au bout de six ans de l'évolution du chômage. Le processus de rééquilibrage est bien présent mais lent car le taux de chômage met vingt ans pour revenir à son point de départ. La flexion du taux d'activité va ralentir cette hausse du chômage car les chômeurs vont quitter le statut d'actifs par manque de perspectives.

Pour le pays de départ, l'impact global apparaît nettement négatif (même si le niveau de la baisse -0,045% est faible) et persistant : il faut attendre plus de vingt ans pour voir un retournement de la courbe.

Graphiques 2.1: Les effets d'une hausse permanente de 10% des flux d'immigration du Royaume-Uni (pays d'accueil) et d'une hausse permanente des flux d'émigration de l'Allemagne (pays de départ)



Source : Mazier, Mouhoud, Oudinet, Saglio (2007)

Les effets d'un flux permanent de l'immigration dans la région Sud et de l'émigration dans la région Nord-Est

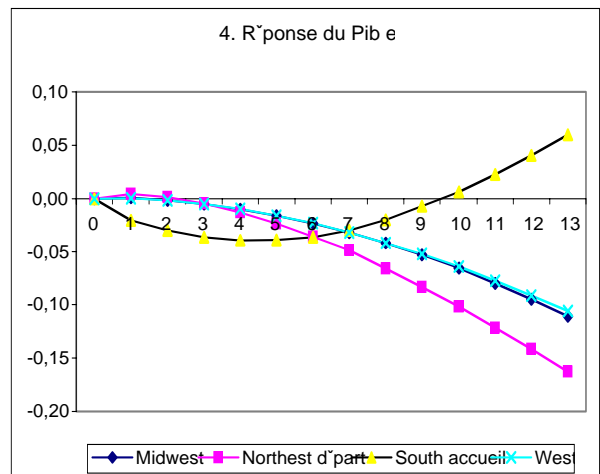
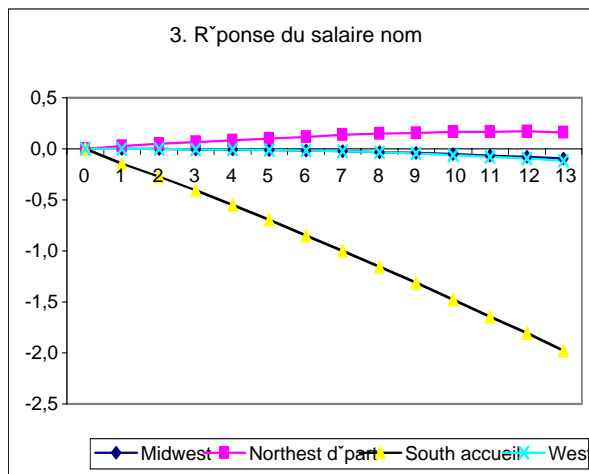
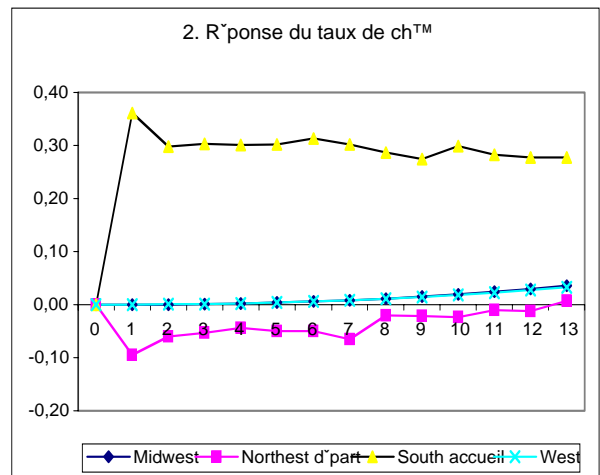
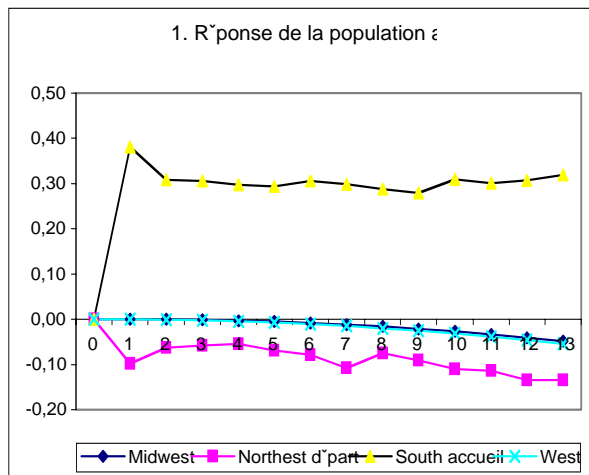
Un choc permanent de 10% de l'immigration dans la région Sud induit d'une manière comptable une hausse permanente de la population en âge de travailler dans cette région, équivalente à la part de l'immigration des travailleurs dans la population en âge de travailler. Cette part oscille entre 1,5 et 1,9% sur les deux dernières décennies pour la région Sud (graphiques 2.2). Le saut effectué par la population active induit une augmentation du taux de chômage qui ne se résorbe pas à moyen long terme. L'impact sur le taux de chômage reste très stable autour de 0,3% compte tenu de la faible élasticité du taux d'activité au Sud.

L'effet récessif du flux permanent de l'immigration dans la région Sud reste limité sur la croissance et sur l'emploi : ce dernier atteint son plancher au bout de six ans (-0,028%), puis retrouve à la suite de la production son niveau d'équilibre au bout de dix ans. La hausse du chômage pesant sur les salaires (-2% au bout de 13 ans) et sur les prix, contribue à redresser la compétitivité et permet un redressement de la production, qui bénéficie à la fois d'un redressement de sa compétitivité-prix et d'une relance quantitative de la consommation intérieure. A moyen terme, seul le Sud bénéficie d'une production et d'un emploi positif.

A l'opposé, le choc permanent de 10% de l'émigration sur la région Nord-Est conduit à une hausse permanente de la population en âge de travailler équivalente à la part de l'immigration des travailleurs dans la population en âge de travailler (elle varie entre 1 et 2 % sur les vingt dernières années dans cette région, graphiques 2.2). L'impact de la population en âge de travailler sur la population active est plus faible dans la région Nord-Est. Le taux de chômage diminue de seulement 0,1% la première année pour retourner à l'équilibre après douze ans. L'impact sur les salaires reste limité, puisque ceux-ci n'augmentent que de 0,17% au bout de 13 ans. En dépit d'une faible dégradation de la compétitivité-prix, on observe un effet récessif à moyen long terme sur la croissance et donc sur l'emploi. Mais l'impact est relativement limité car le Nord-Est voit sa croissance et son emploi baisser de 0,15% au bout de 13 ans.

Au total, l'impact d'un choc permanent de l'immigration et de l'émigration de 10 % reste faible à la fois sur la région d'origine et sur la région d'accueil malgré une part des flux migratoires des travailleurs dans la population en âge de travailler beaucoup plus élevé que dans l'exemple européen. Il n'y a pas d'effet volume suffisant pour les régions américaines. Mais de toute manière, même si l'effet reste limité, il est positif à moyen terme pour la région d'accueil, et négatif pour la région d'origine. Il n'y a donc pas de rééquilibrage via les migrations au niveau des régions américaines.

Graphiques 2.2 : Les effets d'une hausse permanente de 10% des flux d'immigration du Sud (région d'accueil) et d'une hausse permanente des flux d'émigration du Nord-Est (région de départ)



Source : Mazier, Mouhoud, Oudinet, Saglio (2007)

Tableau 2.6 : Effets à moyen terme (13 ans) d'une modification du flux migratoire de 10% et simulation d'une modification de la population active de 1% liée aux flux migratoires

	Sud accueil	Northeast départ	Royaume-Uni accueil	Allemagne départ
choc initial Correspond à un choc sur Population active en %	+10% immigration	+10% émigration	+10% immigration	+10% émigration
effet sur Pop active en%	0,38	-0,10	0,01	-0,01
effet sur salaire en %	-1,98	0,16	0,01	0,10
effet sur taux chômage	0,28	0,01	0,01	-0,01
effet sur PIB en %	0,06	-0,16	0,01	-0,02
<i>Coeff. multiplicateur pour modification 1%PA correspondant choc sur migration</i>	<i>2,62</i>	<i>10,20</i>	<i>110,17</i>	<i>81,03</i>
<i>Correspond à un choc sur Population Active en %</i>	<i>26%</i>	<i>102%</i>	<i>1102%</i>	<i>810%</i>
effet sur Pop active en%	0,84	-1,37	1,11	-2,21
effet sur salaire en %	-5,18	1,68	0,79	8,25
effet sur taux chômage	0,73	0,07	0,58	-1,19
effet sur PIB en %	0,16	-1,66	0,54	-1,58

Sources : calculs des auteurs à partir de Mazier, Mouhoud, Oudinet, Saglio (2007)

Dans une optique comparative, les effets estimés au bout de 13 ans dans les deux modèles ont été repris dans le tableau 2.6 et recalculés pour que la hausse de l'immigration provoque un choc de 1% de la population active dans chaque région d'accueil ou de départ.

Quelques points sont à souligner à partir de cette comparaison. L'effet volume étant faible, l'impact sur l'ensemble de l'économie d'accueil ou de départ est faible. Il faut multiplier l'immigration anglaise par douze, et l'émigration allemande par neuf pour avoir une modification de 1% de la population active. Pour les régions américaines, même si les migrants sont plus nombreux, il faudrait tout de même multiplier par deux l'émigration du Nord-Est et accroître l'immigration du Sud d'un quart.

Les processus d'ajustements sont différents : la région d'accueil aux Etats-Unis voit son salaire réagir beaucoup plus fortement à la hausse du chômage qu'en Europe, compte tenu d'une certaine rigidité à la baisse. A l'inverse pour les régions de départ, le salaire s'accroît beaucoup plus en Allemagne qu'au Nord-Est. Le taux d'activité est plus flexible en Europe, en particulier lors d'une baisse de la conjoncture. Les sorties de la vie active sont deux fois plus importantes en Allemagne que dans la région Nord-Est.

Malgré des ajustements différents entre les Etats-Unis et l'Europe, les résultats finaux sur le PIB sont assez comparables : l'impact est légèrement positif sur le PIB du pays d'accueil (0,2 à 0,5% à moyen terme) alors qu'il est plus fortement négatif pour les régions de départ (-1,6% à moyen terme)

En conclusion, l'utilisation d'une maquette décrivant, d'une part la dynamique de l'emploi et la mobilité de la main-d'œuvre, et d'autre part les ajustements par les salaires et les prix relatifs permet de conclure à la faiblesse du rôle des migrations dans le rééquilibrage des marchés du travail.

En cas de choc négatif sur la demande et sur le PIB, l'immigration nette diminue, limitant la croissance de la population active et faisant baisser le chômage. Mais l'ampleur de ce rééquilibrage est extrêmement réduit voire nul pour plusieurs raisons. D'une part l'effet volume des migrations n'est pas suffisant, même aux Etats-Unis pour avoir un impact sur le PIB et l'emploi des régions d'accueil. D'autre part, les déterminants principaux des flux migratoires sont de nature structurelle et liés aux réseaux et aux caractéristiques des régions ou des migrants et relèvent globalement peu des déséquilibres du marché du travail.

Enfin, le relâchement de l'hypothèse d'une demande complètement élastique fait que l'on doit intégrer l'impact des migrants sur la demande globale du pays d'accueil. La simulation d'un flux de migration d'une région vers une autre, dans le cadre de modèles macroéconomiques interdépendants où le rôle de la demande et celui du commerce extérieur sont intégrés, montre que seule la région d'accueil bénéficie à terme d'un impact positif sur la production et l'emploi. La hausse de la consommation induite par l'immigration dépasse très vite l'effet négatif initial sur les salaires, et cette domination subsiste dans le temps. Mais les effets sont globalement assez faibles pour les régions américaines (modifications de l'emploi de l'ordre de 0,1% pour un flux migratoire modifié de 10%) et négligeables pour les pays européens (modifications de l'emploi de l'ordre de 0,01% pour un flux migratoire identique).

III. Quels régimes d'immigration en Europe et aux Etats-Unis ?

Une politique communautaire visant la mobilité entre pays membres

Si, depuis les débuts de la construction européenne, le droit du travail mais aussi de la sécurité sociale reste, pour l'essentiel, de la compétence de chacun des Etats-membres, l'objectif de liberté de circulation des personnes a entraîné plusieurs types de mesures, au niveau communautaire, afin de supprimer des obstacles à cette liberté de circulation. On peut citer, tout d'abord, les mesures visant à coordonner les systèmes de sécurité sociale et celles aboutissant à une reconnaissance mutuelle des qualifications et diplômes. Au niveau des formations supérieures la mise au point de systèmes d'unités de crédit européennes peut être considérée comme une étape supplémentaire vers une « reconnaissance renforcée » des formations et diplômes.

La politique d'immigration dans la construction européenne reste, pour l'essentiel, du domaine des souverainetés nationales même si la construction européenne incite les pays membres à renforcer leur coopération en ce domaine (voir encadré). Il y a là, sans doute, une des ambiguïtés les plus importantes de la construction européenne. Un des objectifs majeurs est l'établissement de la liberté de circulation des personnes. Parmi les obstacles à cette liberté figurent, certes, les différences en matière de protection sociale et de droit social, ainsi que les différences d'organisation des systèmes éducatifs et de formation professionnelle. Comme nous l'avons souligné, le maintien des souverainetés nationales a amené à adopter, au plan communautaire, des processus de coordination plutôt que d'harmonisation (encadré 2).

Encadré 2. A la recherche d'une politique communautaire de l'immigration

La recherche d'une plus grande mobilité intracommunautaire de la population européenne, spécialement de la population active, pousse à la définition d'une telle politique européenne

pour deux raisons clés : des raisons économiques liées à la mise en œuvre de l'union monétaire qui suppose, outre une forte mobilité des facteurs de production, une intégration des marchés de ces facteurs ; des raisons *politiques justifient* la recherche d'une telle politique commune, avec des pressions, au niveau des frontières extérieures de l'Union, de plus en plus vives. Le premier texte, en la matière, est la Convention de Schengen (entrée en application à partir de juin 1990) instituant une politique commune de contrôle aux frontières extérieures, ainsi qu'une politique commune contre la criminalité et le trafic de stupéfiants. Mais, il s'agissait plutôt d'un dispositif administratif et policier aux frontières que de la définition d'une véritable politique commune (Maurau 2006).

Dans les années 1990, les pas accomplis dans la direction d'une politique commune de l'immigration furent extrêmement modestes. Les mesures adoptées, touchant au domaine très sensible de la souveraineté nationale, furent pour l'essentiel des mesures de *coordination* de dispositifs administratifs, juridiques, voire policiers. On retrouve une constante dans la construction européenne. La complexité dans la définition d'une politique commune pousse plutôt à la coordination des politiques nationales.

Cette coordination des politiques d'immigration concerne pour l'essentiel la gestion de contrôles aux frontières extérieures de l'Union et la lutte contre les clandestins, en application des accords de Schengen : élaboration d'un système informatique d'échange des données (SIS) entre pays membres, fichier central d'empreintes digitales des demandeurs d'asile (Eurodoc). Ces mesures sont loin de définir une politique européenne d'immigration... Parmi les questions devenues progressivement importantes, figure celle concernant le statut des travailleurs ressortissant de pays extérieurs à l'Union Européenne. En effet, les ressortissants de ces pays sont soumis à des statuts différents, selon leur nationalité et leur pays de résidence, et la raison pour laquelle ils résident en Union Européenne. Il faut, tout d'abord, considérer à part les ressortissants des pays membres de l'Espace Economique Européen (EEE), Islande, Liechtenstein et Norvège, qui ont droit à l'égalité de traitement avec les nationaux du pays où ils résident et à la liberté de déplacement au sein de l'Union Européenne comme nous l'avons déjà signalé. Pour les autres pays, on doit ensuite considérer les cas de ceux associés à l'Union Européenne ou ayant conclu avec elle des accords de coopération. Citons le cas de la Suisse, qui a refusé, en 1992, de faire partie de l'EEE. En 1999, elle a signé avec l'Union européenne un Accord de libre circulation avec des annexes consacrées à la coordination des systèmes de sécurité sociale et à la reconnaissance des diplômes. L'objectif est d'établir, douze ans après l'entrée en vigueur de l'Accord, la libre circulation des personnes.

Devant cette diversité de situations, les efforts vers une harmonisation communautaire restent modestes. La Charte des droits fondamentaux, signée à Nice en décembre 2000, parallèlement à la signature du Traité de Nice, déclare que l'UE entend attribuer, *à terme*, l'égalité de traitement avec les nationaux des pays membres, aux ressortissants de pays tiers ayant des permis de résidence de longue durée. Par ailleurs, quelques propositions de directives de la Commission ont été présentées.

L'élargissement de l'UE à de nouveaux pays membres des PECO (en 2004 et en 2007) implique une modification de « l'Espace Schengen », mais aussi de la politique européenne d'immigration. Cet « Espace Schengen » qui permet une libre circulation des personnes peut être ainsi caractérisé :

- suppression des contrôles aux frontières intérieures de cet espace ;
- surveillance renforcée aux frontières extérieures de cet espace ;
- coopération renforcée des douanes, polices et justices des Etats membres de l'Espace ;
- création d'un système informatisé policier centralisé, le SIS.

Pour les dix pays récemment intégrés (2004), l'adhésion à « l'Espace Schengen » est, progressive. Si les ressortissants de ces dix Etats (ainsi que ceux de la Bulgarie et de la Roumanie dont l'adhésion est prévue pour 2007), n'ont plus besoin de visas pour circuler dans l'Union Européenne ; ils auront tous institué l'obligation de ce visas pou les ressortissants des Etats tiers. Les frontières extérieures de « l'Espace Schengen » seront donc modifiées. Toutefois, pendant une période transitoire d'au moins deux ans, ces visas accordés par les nouveaux membres ne seront pas considérés comme de véritables « visas Schengen », accordant la liberté de circulation à l'intérieur de l'Union Européenne. Il y aura donc, encore, des contrôles aux frontières entre anciens et nouveaux Etats membres.

En fait, les vagues récentes d'élargissement de 2004 et de 2007, de façon encore plus aigue, des difficultés d'une politique européenne d'immigration. Ainsi, il n'existe pas de statut européen des travailleurs ressortissants d'Etats extérieurs à l'Union. Il n'y a pas de définition commune du volume et de la composition souhaitables des flux d'immigration. C'est dans cet optique que le Conseil européen de Thessalonique (Grèce) les 19 et 20 janvier 2003, a recommandé la mise en place d'une « structure opérationnelle communautaire », en matière d'immigration, qui pourrait même devenir une « agence » pour la gestion des frontières extérieures. Mais là encore les obstacles administratifs, politiques et diplomatiques sont loin d'être surmontés. Les récents évènements aux frontières de l'Espagne, qui bénéficie économiquement nettement de l'immigration, appelle davantage encore une politique de gestion commune des frontières.

La diversité des solutions politiques adoptées selon les pays illustre les difficultés de définition d'une véritable politique européenne de l'immigration. Ces difficultés sont d'autant plus importantes que plusieurs pays ont pris des mesures unilatérales en matière d'immigration, en fonction de la situation sur le marché du travail. Il apparaît en effet une forte asymétrie des positions relatives des pays européens en termes de politique d'immigration : certains sont des pays d'accueil traditionnels et mènent des politiques d'ouverture sélective tandis que les nouveaux pays d'immigration d'Europe du Sud, poursuivant des politiques d'ouverture régulée, servent de pays relais pour des migrants diplômés et jeunes en provenance des pays d'Europe Centrale et Orientale et des pays en développement.

Des divergences économiques, des divergences politiques ou les difficultés d'un régime européen commun d'immigration

Les régimes européens d'immigration (voir tableau 3)

Les raisons de ces divergences tiennent en grande partie à l'hétérogénéité des besoins économiques des différents pays membres de l'Union européenne :

- d'une part, les grands pays du noyau dur de l'Union Européenne, présentant des besoins de main-d'œuvre aux deux échelles extrêmes des qualifications, dans certains secteurs industriels ou des services de haute technologie et dans des secteurs plus traditionnels, font de plus en plus ouvertement appel aux migrants diplômés originaires des pays en développement et des PECO mais aussi des travailleurs temporaires peu qualifiés (agriculture, bâtiment) ;

- d'autre part, dans la mesure où l'Union n'est pas une zone homogène, les pays périphériques présentant une divergence structurelle vis-à-vis des pays du centre, tendent à attirer de manière plus ou moins officielle des migrants non communautaires. L'Espagne et le Portugal développent largement de telles politiques d'ouverture régulée ;

- les migrants, de leur côté développent des stratégies de mobilité géographique et sectorielle successives : ils choisissent l'entrée par les pays périphériques de l'Union Européenne qui régularisent rapidement leur situation et acceptent des salaires faibles transitoires en échange de la possibilité qui leur est offerte dans un second temps de se procurer « un passeport de mobilité » dans l'espace européen.

Loin de converger vers un modèle unique d'immigration, les régimes européens semblent davantage concurrents que complémentaires. On peut en fait distinguer un régime Nord Européen et un régime Sud Européen. La position de la France et du Royaume Uni constitue un régime mixte entre ces deux modèles.

Le modèle Nord-Européen dont la France et le Royaume Uni semble sortir

Le modèle nord européen est caractérisé par des politiques d'ouverture sous la forme de contrats bilatéraux pour les qualifiés visant tout particulièrement l'immigration intracommunautaire et l'immigration de qualifiés originaires des pays du Sud et des PECO. Ces pays constituent des cibles privilégiées par les migrants qualifiés qui trouvent là de meilleures probabilités d'adéquation entre leurs niveaux de diplômes et l'emploi occupé (visés directement par les qualifiés intracommunautaires à diplômes standard et par les migrants et qualifiés situation répétée extracommunautaires). Concernant l'ajustement des marchés du travail, les politiques lâchent la contrainte sur les non qualifiés (besoin de main d'œuvre dans les secteurs à difficulté de recrutement). Mais, dans la mesure où ces pays bénéficient d'une compétitivité hors coûts dominante dans les secteurs échangeables, les ajustements par l'immigration non qualifiée concerne essentiellement les secteurs des biens non échangeables (services aux ménages...). Toutefois, dans ces pays le Royaume Uni et la France se distinguent par l'inertie de la structure néocoloniale de leur immigration pour laquelle les effets de réseaux dominent (extracommunautaires moins qualifiés). La France tend à converger vers le modèle sud européen en raison essentiellement de sa faible attractivité des très qualifiés préférant les Etats-Unis, le Canada, ou même le Royaume Uni.

Le modèle sud européen vers lequel la France semble converger

Le Portugal constitue un cas exemplaire d'importation de main-d'œuvre non officielle mais conduite par les autorités en large partie pour des raisons d'ajustement macroéconomique. En effet, si le Portugal a réussi sa convergence nominale en respectant globalement les critères de Maastricht, la persistance d'une divergence structurelle par rapport à la moyenne de l'Union européenne, le conduit à rechercher des modes d'ajustement alternatifs à l'utilisation des dévaluations compétitives dont il a fréquemment usé avant l'adoption de l'Euro. Dès lors que ses coûts salariaux relatifs s'avèrent supérieurs à ceux des PECO (bien qu'inférieurs à ceux des pays du noyau dur de l'UE) pour un niveau de productivité inférieur, l'économie portugaise rencontre des problèmes d'ajustement structurel importants et de sous-compétitivité de ses produits sur les marchés européens et sur les marchés tiers. Les nouvelles vagues migratoires qui arrivent au Portugal proviennent des PECO, d'Ukraine, de Moldavie, de Russie... Les flux d'immigration traditionnels continuent à arriver au Portugal en particulier en provenance des anciennes colonies d'Afrique, du Pakistan et du Brésil. Les migrants en provenance d'Ukraine, de Moldavie, de Russie, notamment, choisissent d'entrer

au Portugal en raison de la souplesse de l'accueil et de la plus grande possibilité de régularisation qui leur est offerte. En effet, une nouvelle loi datant de janvier 2001 permet une régularisation très rapide des immigrés dès lors que le demandeur a des propositions d'emploi de la part d'entreprises en règle. Cette immigration en provenance des PECO est favorisée par les autorités portugaises par une politique plus ou moins implicite de quotas. En effet, la régularisation des immigrés se fait au cas par cas et passe par l'employeur. Leurs niveaux de diplômes élevés et leur acceptation de travaux non qualifiés dans le bâtiment, l'industrie textile ou les services, ainsi que des niveaux de salaires très faibles pour une productivité plus élevée, constituent des atouts importants aux yeux des employeurs portugais. En outre, dans un contexte d'accélération de la polarisation des activités et des personnes dans les grandes agglomérations portugaises, les travailleurs issus des PECO présentent une propension forte à la dispersion géographique en direction des campagne portugaises.

L'Espagne, l'Italie et la Grèce semblent suivre également ce modèle portugais. Ce qui est intéressant, c'est que la France qui semblait plutôt se situer dans le modèle du noyau dur tend à rejoindre le modèle sud Européen : la polarisation de la spécialisation française sur les produits d'ultra- haute technologie d'une part et des biens et services intensifs en travail non qualifié d'autre part oriente la politique dite sélective française vers un modèle d'ouverture organisée par la régularisation. Le modèle français d'immigration est passé d'une logique fordiste d'organisation de l'immigration par les principales branches du fordisme (sidérurgie, textile, automobile, BTP, mines) à une logique d'immigration par vagues de régularisation (années 1980-90) et de contrats bilatéraux aux deux extrémités des qualifications. Les années 2000 se traduisent par la mise en œuvre d'un régime hybride : d'un côté un régime qui cherche à se rapprocher du modèle anglo-saxon des quotas à d'immigration à des fins d'emplois, de l'autre un rapprochement du régime méditerranéen d'ouverture organisée sélective par nationalité et par qualification suivant des stratégies de déclassement (salaires inférieurs à ceux des autochtones disposant de diplômes équivalents) et une répartition géographique dans les régions affectées par des difficultés de recrutement comme dans le cas portugais ce sont les entreprises qui jouent le rôle de régularisateurs des migrants en situation irrégulière. Le modèle de régularisation *ex post* par les entreprises est celui qui permet la flexibilité maximale et les salaires les plus faibles, socle du déclassement des migrants employés.

Au total, l'hétérogénéité des économies européennes face à l'intégration monétaire en particulier favorise une instabilité chronique des régimes nationaux sans élaboration d'un régime « communautaire » : on a donc affaire en Europe à une fragmentation des marchés du travail dans lesquels les migrations de qualifiés et de non qualifiés jouent un rôle clé mais non reconnu. Il y a une sur utilisation des migrations eu égard aux politiques affichées dans des conditions de déclassement des qualifiés et d'armée de réserve de non qualifiés

Ainsi, en Europe, la concurrence joue davantage entre les différentes vagues d'immigration entre elles plutôt que entre immigrés et autochtones.

Tableau 3. Régimes d'immigration et marchés du travail

Régime d'immigration	Politique type Et type de pays d'accueil	Rôle des migrations sur le marché du travail	Compétences et qualifiés	Rôle dans l'ajustement des marchés du travail
Régime d'attractivité des qualifiés Nord UE Allemagne, Benelux Danemark Suède Royaume Uni* France*	Contrats bilatéraux sur qualifiés (type « Green Card ») Immigration intra-communautaire forte fermeture à l'égard des non qualifiés pays cibles (1 ^{er} mouvement pour les qualifiés intracommunautaire à diplômes standard 2 nd mouvement pour les qualifiés extracommunautaires)	Ajustement pour les non qualifiés (besoin de main d'œuvre dans les secteurs à difficulté de recrutement) Mais compétitivité hors coûts dominante pour les secteurs échangeables. Effets de réseaux dominants pour les extracommunautaires moins qualifiés Ouverture limitée pour les non qualifiés	Attractivité forte pour les qualifiés Effet type green card + accords bilatéraux secteurs intensifs en connaissance (cf éducation en France)	Pas d'ajustement macroéconomique par les migrations ; - Marché interne pour les communautaires - Renforcement de la compétitivité hors coûts par l'immigration de très qualifiés - Ajustement faible pour les secteurs échangeables - ajustement élevés pour les secteurs non échangeables (migrants extraUE sensibles aux salaires et à l'emploi)
Régime d'ajustement de compétitivité prix Sud UE Portugal Espagne Italie Grèce France* Royaume Uni	Ouverture pragmatique régularisations permanentes (listes présentées par les employeurs Pays relais pour les migrants qualifiés et pays cibles pour	armée de réserve de non qualifiés Le modèle de régularisation <i>ex post</i> par les entreprises	conditions de déclassement des qualifiés contrats de travail plus précaire qu'au Nord substitution des immigrés qualifiés déclassés (PECO) aux migrations traditionnelles non qualifiées (ex. Capverdiens au Portugal)	Ajustement macroéconomique par les migrations depuis l'adoption de l'Euro Immigration variable d'ajustement Contribution à la croissance (Espagne)
Etats-Unis	Ouverture régulée pour les qualifiés Régularisations massives pour les non qualifiés	migrations américaines sont légèrement plus sensibles aux déséquilibres sur le marché du travail Pas d'effet de réseaux, à la différence de l'immigration en Europe.	Très forte attractivité des compétences	Rôle de rééquilibrage sur le marché du travail pour les migrations internes (entre régions) : ajustement macroéconomique fort pour les secteurs intensifs en travail non qualifié et les non échangeables

Conclusion

Les migrations intra-communautaires ne peuvent pas jouer le rôle de facteur d'ajustement sur le marché du travail pour deux raisons essentielles, l'une d'ordre quantitative et l'autre d'ordre qualitative.

Tout d'abord, malgré la relance récente des flux d'immigration en Europe, il persiste une faiblesse structurelle des flux intracommunautaires comparée à la mobilité entre les régions des Etats-Unis qui demeure environ dix fois plus forte. Ensuite, les facteurs déterminants de ces flux sont moins liés aux déséquilibres sur le marché du travail qu'aux effets de réseaux et de structures. On peut donc parler d'une prime aux effets de réseaux dans les déterminants des migrations au sein de l'espace européen au contraire de ce que l'on a pu observer dans le cas américain.

Néanmoins, on peut distinguer deux types de comportements sur les marchés du travail selon d'une part les catégories de migrants et d'autre part la position des pays d'accueil.

Du point de vue des migrants, ceux qui viennent des pays non membres de l'Union Européenne sont davantage influencés par les différences de salaires entre les pays dans leurs choix de localisation du pays d'accueil. Par contre, ceux qui viennent des pays membres, sont moins sensibles aux salaires relatifs et à l'emploi puisqu'ils conservent le même emploi et le même salaire dans le cadre d'un marché interne du travail (firmes multinationales).

La position du pays d'accueil intervient également dans la distinction des différentes logiques migratoires dans l'espace européen. Les pays périphériques de l'Union Européenne, en situation de divergence structurelle par rapport aux pays du centre, utilisent plus volontiers la migration comme variable d'ajustement ce qui explique le fait que les migrants sont davantage influencés par les différences de salaires et d'emplois en se rendant dans ces pays. A l'inverse les effets de réseaux et de structure jouent un rôle plus grand dans le cas de l'immigration dans les pays du centre de l'Union Européenne.

Bibliographie

- ALTONJI J, CARD D. (1991) "The effect of immigration on the Labor Market Outcomes of Less-Skilled Natives", in Abowd (eds) *Immigration, Trade and Labor Market*, Cambridge University Chicago Press, pp 201-234
- ANGRIST J, KUGLER A (2003) "Productive or counter-productive? Labour market institutions and the effect of immigration on EU natives, *The Economic Journal*, pp 302-331
- ATTANASIO OP, PADOA SCHIOPPA F. (1991) "Regional inequalities, Migration and Mismatch in Italy, 1960-1986", in Padoa Schioppa Fiorella (eds) *Mismatch and labor mobility*, Cambridge University Press, pp 237-321.
- BAILLY F., MOUHOUD E. M., OUDINET J. (2003) "Union Européenne : les nouvelles dynamiques migratoires : relance et complexification", *Chroniques internationale de l'IRES*, numéro spécial, n°84, "mouvements et politiques migratoires, les enjeux sociaux », septembre 2003.
- BLANCHARD OJ, KATZ LF.(1992) Regional evolution, in Brainard and Perry (eds), *Brookings Papers on Economic Activity*, n°1, pp 1-75
- BORJAS GJ (1987) "Immigrants, Minorities, and Labor Market Competition," NBER Working Papers 2028, National Bureau of Economic Research.
- BORJAS GJ (1994) "The Economics of Immigration," *Journal of Economic Literature*, American Economic Association, vol. 32(4), pp 1667-1717, December.
- BORJAS GJ (1999) The economic analysis of immigration, Ashenfelter and Card (eds) *Handbook of Labor Economics*, vol3, Amsterdam.
- BORJAS GJ (2003) "The Labor demand curve is downward sloping : Reexamining the impact of immigration on the labor market"" *Quarterly Journal of economics*, pp 1335-1374
- BORJAS GJ, FREEMAN R, KATZ L (1997) How much do immigration and trade affect labor market outcomes ? , *Brookings Papers on Economic Activity*, vol. 1, pp. 1-85.
- BORJAS GJ. (2001) « Does immigration grease the wheels of the labour market ? », *Brooking Papers on Economic Activities*, Vol.1.
- BORJAS, GJ, FREEMAN R, KATZ L (1992) *On the Labour Market Effects of Immigration and Trade*, » in Borjas et Freeman (eds), *Immigration and the Work Force: Economic Consequences for the United States and Source Areas*, Chicago : University of Chicago Press.
- BRETIN E (2004) "La croissance potentielle de l'économie française de moyen-long terme", *DPAE, Direction de la Prévision*, n°48, septembre.
- CARD D (1990) "The impact of the Mariel Boatlift on the Miami Labour Market", *Industrial and Labour Relations Review*, vol 43, n°2, janvier.
- CARD D (2001) "Immigration inflows, natives outflows and the local labor market impacts of higher immigration", *Journal of Labor Economics* , vol 19, pp 22-64.
- CARD D (2004) "Is the new immigration really so bad?", *IZA Discussion Paper*, n°1119.
- CARD D, DI NARDO J (2000) "Do immigrant inflows Lead to natives Outflows", *American Economic Review, Papers and proceedings*, vol 90, pp 361-367.
- DECRESSIN J, FATAS. A (1995) Regional labour market dynamics in Europe, *European Economic Review*.
- DOMINGUES DOS SANTOS M. (1999) Le pouvoir équilibrant de l'émigration, *Revue Française d'économie*, Vol XIV, n° 3, été, pp. 91-128.
- DRETTAKIS EG (1976) Distributed lags models for the quaterly migration flows of West Germany, *Journal of the Royal Statistical Society*, 139, pp 365-373.
- DUSTMANN and alii (2002) *The local Labour Market Effects o Immigration in the UK*, Londres, Home Office.

EICHENGREEN B. (1993) "Labor markets and European monetary unification", in Masson and Taylor (eds.) *Policy issues in the operation of currency unions*, Cambridge University Press, pp130-162.

EUWALS R, NIEUWENHUIS A (2003) Immigration and the labour market, CPB Report, 2003/2.

FRIEDBERG RM, HUNT J (1995): « The impact of immigrants on host country wages, employment and growth ». *Journal of Economics perspectives*, 9 (2), pp 23-44.

GABRIEL SA, SHACK-MARQUEZ J, WASHER WL (1993): « Does migration arbitrage regional labor markets differentials ? ». *Regional Sciences and Urban Economics*, 23, pp 211-233.

GRAVES (1979) A Life cycle empirical analysis of migration and climate by race, *Journal of Urban Economics*, 6, pp135-147.

GREENWOOD M, HUNT G ET KOHLI G (1997) The factor-market Consequences of Unskilled Immigration to the United States, *Labour Economics*, vol 4-1, pp 1-28.

GREENWOOD M. J, HUNT G.L. RICKMAN D.S., TREYZ G. I. (1991) "Migration, Regional Equilibrium, and the Estimation of Compensating Differentials", *American Economic Review*, 81, pp 1382-1390.

GREENWOOD MJ (1985) Human migration, theory, models and empirical studies, *Journal of Regional Science*, 25, pp521-544.

GREENWOOD MJ, HUNT GL (1984) Migration and Interregional Employment Redistribution in the United States, *American Economic Review*, 74, pp 957-969.

GREENWOOD MJ, HUNT GL (1995) Economic Effects of Immigrants on Native and Foreign-born Workers : complementarity, substitutability and other Channel of Influence, *Southern Economic Journal*, 61, pp 1076-1097.

GREENWOOD MJ, HUNT GL, McDOWELL JM. (1986) Migration and Employment Change : Empirical Evidence on the Spatial and Temporal Dimensions of the Linkage, *Journal of the Regional Science*, 26, pp 223-234.

GROSSMAN JB (1982) The Substitutability of Natives and Immigrants in Production, *The Review of Economics and Statistics*, VOL. 64, N°4 (Nov., 1982), pp. 596-603

HARRIS J., TODARO M. (1970). Migration, Unemployment & Development: A Two-Sector Analysis. *American Economic Review*, March 1970, 60(1), pp26-42.

HARTOG J ET ZORLU A (2002) *The effect of immigration on wages in three European countries*, IZA DP 642, Bonn.

HUNT J. (1992) « The impact of the 1962 Repatriates from Algeria on the French Labor Market, *Industrial and Labor Relations Review*, vol 45, pp 556-572.

JACQUOT A. (1994) 1982-1990 : un modèle de déséquilibre sur les marchés régionaux du travail en France, *Revue d'Economie Régionale et urbaine*, 3, pp 353-374.

JAYET H., RAGOT L. ET D. RAJAONARISON (2001), « L'immigration : quels effets économiques ? », *Revue d'Economie Politique*, 111 (4), 565-596.

LALONDE RJ, TOPEL RH (1991) Labor market adjustments to increase immigration, in *Immigration, Trade and Labor Market, Abowd and Freeman (dir)*, pp 194-199.

MAZIER J, MOUHOUD EM, OUDINET J, SAGLIO S (2007) « Quel rôle jouent les migrations dans le fonctionnement de l'Union monétaire » in MOUHOUD E. M., OUDINET J. (dir.) (2007), *L'Europe et ses migrants : ouverture ou repli ?*, Editions L'Harmattan, Paris.

MAZIER J, OUDINET J, SAGLIO S. (2002) « La flexibilité des prix relatifs et la mobilité du travail en Union monétaire: une comparaison Europe - Etats-Unis », *Revue de l'OFCE*, Observatoire Français des Conjonctures Economiques, Paris, octobre.

MOUHOUD E. M., OUDINET J. (2006), « Migrations et marché du travail dans l'espace européen », *Economie Internationale*, n°105, pp 7-39.

- MOUHOUD E. M., OUDINET J. (eds.) (2007), *L'Europe et ses migrants : ouverture ou repli ?*, Editions L'Harmattan, Paris.
- MUTH RF. (1971) Migration : Chickeen of Egg ?, *Southern Economic Journal*, 37-3, pp 295-306.
- OBSTFELD M, PERI G (1998) Regional non adjustment and fiscal policy, *Economic Policy*, 26, pp 205-260.
- PISCHKE J, VELLING J. (1997) "Employment effects of immigration to Germany : an analysis based on local labor markets", *Review of economics and statistics*, vol 79, pp 594-604.
- PISSARIDES C, MC MASTER I. (1990) Regional migration, Wages and Unemployment : Empirical evidence and Implications for Policy, *Oxford Economic Papers*, 42, pp 812-831.
- SAINT-PAUL G (1997) Economic integration, factor mobility and wage convergence, *CEPR discussion paper*, 1597.
- STARK O, BLOOM DE (1985) The new economics of Labor Migration, *American Economic Review*, 75, pp173-178.
- WALSH BM (1974) Expectations, Information, and Human Migration : specifying an Econometric Model to Britain, *Journal of Regional Science*, 14, pp107-120.
- WESTERLUND O (1997) Employment, Opportunities wages and interregional migration in Sweden 1970-1990, *Journal of Regional Science*, 37, pp47-55.

ANNEXE 1. Estimations des équations de migration (cf. Mouhoud, Oudinet, 2006)

Tableau 1.1: Déterminants du choix du pays de destination des immigrants (total)

$$\text{Log} \left(\frac{IM_{i,t}}{POP_{i,t}} \right) = \alpha_i \cdot \text{Log} \left(\frac{w_{i,t}}{w_{*,t}} \right) + \beta_i \cdot \text{Log} \left(\frac{U_{i,t}}{U_{*,t}} \right) + \delta_i \cdot \text{Log} \left(\frac{IM_{i,t}}{POP_{i,t}} \right)_{-1} + \eta_i + \varepsilon_{i,t}$$

	Belgique	Allemagne	Danemark	Espagne	Finlande	France	Grèce	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Portugal	Suède	Royaume-Uni
α Log (w/w*)	-0,39	3,51 ***	1,65 ***	0,87	3,28 ***	1,52 ***	1,68	-0,87	-0,92	-0,93 ***	-3,82 ***	-2,04 ***	0,41	1,94 ***
β Log (U/U*)	-0,13	0,17	-0,02	-3,02 *	-0,29 ***	2,13 **	-0,58	0,06	1,72	0,04 **	-0,31 ***	-0,68 ***	-0,08	-0,35 ***
δ Log (im/pop)t-1	0,84 ***	0,86 ***	0,22 *	0,80 **	0,90 ***	0,21	-0,26	0,97 ***	0,44	0,89 ***	0,26 ***	-0,12	0,39	0,39 ***
η_i	-0,74	-0,52	-3,58	0,47	-0,20	-5,17	-6,47	-0,17	-3,58	-0,17	-3,49	-7,86	-3,17	-3,39

Période d'estimation 1986 1999, nombre d'observations: 196
R2 ajusté : 0,99
Durbin-Watson : 2,22

Significatif au seuil de : *** 1%, ** 5%, * 10%, T-de Student en italiques sous les coefficients

Annexe 1.2: Déterminants du choix du pays de destination des émigrants (total)

$$\text{Log} \left(\frac{EM_{i,t}}{POP_{i,t}} \right) = \beta_i \cdot \text{Log} \left(\frac{U_{i,t}}{U_{*,t}} \right) + \delta_i \cdot \text{Log} \left(\frac{EM_{i,t}}{POP_{i,t}} \right)_{-1} + \eta_i + \varepsilon_{i,t}$$

	Belgique	Allemagne	Danemark	Finlande	Pays-Bas	Suède	Royaume-Uni
β Log (U/U*)	-0,26	0,31	-0,05	0,17 ***	0,03	0,12 ***	0,03
δ Log (em/pop)t-1	0,69 **	0,45 ***	0,24	0,99 ***	0,58 ***	0,62 ***	-0,06
η	-1,7	-2,6	-3,8	0	-2,4	-2	-5,9

Période d'estimation: 1986 1999, Nombre d'observations: 98
R2 ajusté: 0,94
Durbin-Watson: 2,01

Annexe 1.3: Déterminants du choix du pays de destination des immigrants communautaires

$$\text{Log} \left(\frac{IM_{i,t}}{POP_{i,t}} \right) = \alpha_i \cdot \text{Log} \left(\frac{w_{i,t}}{w_{*,t}} \right) + \beta_i \cdot \text{Log} \left(\frac{U_{i,t}}{U_{*,t}} \right) + \delta_i \cdot \text{Log} \left(\frac{IM_{i,t}}{POP_{i,t}} \right)_{-1} + \eta_i + \varepsilon_{i,t}$$

	Belgique	Allemagne	Danemark	Espagne	Finlande	France	Grèce	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Portugal	Suède	Royaume-Uni
α Log (w/w*)	0,21 **	1,10 ***	1,69 ***	0,36	2,41	4,83	0,71	0,44	-3,53 *	-0,56 ***	-4,81 ***	0,18	6,75 ***	4,25
	2,0	7,4	2,6	0,1	1,2	1,3	0,4	0,4	-1,9	-6,5	-12,1	0,1	5,9	1,0
β Log (U/U*)	-0,14 ***	-0,04	-0,13	-2,39	-0,04	3,23	-1,03 *	-0,05	0,93	0,00	-0,49 ***	-1,13	-0,27 ***	-1,23 ***
	-3,7	-0,4	-0,8	-0,7	-0,3	1,2	-1,4	-0,2	1,3	0,4	-17,9	-0,8	-3,1	-2,4
δ Log (im/pop)t-1	0,70 ***	0,53 ***	0,66 ***	0,90 **	0,78 ***	0,56 ***	0,55 ***	0,87 ***	0,54 **	0,71 ***	0,25 ***	0,46 *	0,26 *	0,19
	19,2	7,4	3,1	2,4	4,4	5,1	3,5	4,4	2,4	22,2	5,5	1,5	1,7	0,8
η_i	-1,83	-2,95	-2,23	0,65	-1,61	-4,81	-3,19	-0,68	-3,97	-1,05	-4,91	-4,88	-5,34	-6,22

Période d'estimation 1986 1999, nombre d'observations: 196
R2 ajusté : 0,99
Durbin-Watson : 2,04

Annexe 1.4: Déterminants du choix du pays de destination des immigrants non-communautaires

$$\text{Log} \left(\frac{IM_{i,t}}{POP_{i,t}} \right) = \alpha_i \cdot \text{Log} \left(\frac{w_{i,t}}{w_{*,t}} \right) + \beta_i \cdot \text{Log} \left(\frac{U_{i,t}}{U_{*,t}} \right) + \delta_i \cdot \text{Log} \left(\frac{IM_{i,t}}{POP_{i,t}} \right)_{-1} + \eta_i + \varepsilon_{i,t}$$

	Belgique	Allemagne	Danemark	Espagne	Finlande	France	Grèce	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Portugal	Suède	Royaume-Uni
α Log (w/w*)	0,41	1,60 ***	1,22 *	-0,93	4,17 ***	2,74 **	4,48	2,72 **	-2,50	1,35	-4,04 ***	-0,84	-1,44	1,71
	0,9	2,8	1,6	-0,2	3,8	2,1	1,4	2,3	-0,1	1,0	-5,0	-0,5	-0,8	1,2
β Log (U/U*)	-0,49 ***	-0,44	-0,11	-2,88 **	-0,69 ***	5,84 ***	-1,17	-0,68 ***	2,46	0,14	-0,21 ***	-1,65	-0,09 ***	-0,43 ***
	-2,8	-1,2	-1,0	-1,9	-4,5	4,3	-1,3	-2,6	0,5	0,9	-3,4	-1,1	-0,5	-6,8
δ Log (im/pop)t-1	0,39 **	0,72 ***	0,08	1,02 ***	1,11 ***	0,10	0,14	0,29 *	0,62	0,60 **	0,50 ***	0,10	0,46	0,30 *
	2,2	7,0	0,2	4,3	12,6	0,5	0,4	1,6	1,1	2,1	8,4	0,2	1,3	1,5
η_i	-3,81	-1,42	-5,16	1,87	1,29	-7,24	-3,43	-4,27	-2,74	-2,08	-2,55	-8,50	-3,13	-4,51

Période d'estimation 1986 1999, nombre d'observations: 196
R2 ajusté : 0,99
Durbin-Watson : 2,17

Annexe 1.5. Les équations d'immigration et d'émigration des régions américaines

Taux d'immigration (Log IM/POP)				
1982-1997	Midwest	Northeast	South	West
log((Q/N)/(Q/N*))	0,905 (1,8)			
dlog(N/N*)	3,588 (2,4)			
trend	-0,020 (-8,0)			
Dummy 1988	ns	ns	ns	-0,341 (-3,9)
Effets fixes	-4,047	-4,866	-3,917	-4,004
R2	0,992			
Durbin-Watson stat	1,765			

Taux d'émigration (Log EM/POP)				
1982-1997	Midwest	Northeast	South	West
log((Q/N)/(Q/N*))	ns			
dlog(N/N*)	-3,887 (-2,4)			
trend	-0,030 (-4,9)	ns	-0,015 (-2,7)	-0,018 (-3,1)
Effets fixes	-4,008	-4,295	-4,279	-4,096
R2	0,839			
Durbin-Watson stat	1,991			

Annexe 2 : présentation de la structure des modèles pour l'UE et les Etats-Unis¹⁷

La boucle prix-salaires comprend une équation décrivant la sensibilité des salaires aux tensions sur le marché du travail résumées à travers le taux de chômage, une équation reliant le prix du PIB aux coûts unitaires et une dernière faisant dépendre le prix à la consommation du prix du PIB et du prix des importations. La relation salaires-prix-chômage donne souvent lieu à controverse avec des formulations de type courbe de Philips, où la variation des salaires dépend du taux de chômage en niveau, et des formulations de type WS-PS, dont les fondements micro-économiques sont, en théorie, mieux élaborés et où le niveau des salaires dépend du niveau du taux de chômage et d'un ensemble de paramètres institutionnels caractéristiques du marché du travail. Les résultats économétriques ont conduit à retenir le premier type de spécification sur une base essentiellement pragmatique pour les régions américaines et le second type pour les pays européens.

Les ajustements de l'emploi sont décrits à l'aide d'une équation reliant l'emploi aux variations de la production avec un ajustement de court terme et une détermination de l'emploi à moyen terme en fonction d'un trend temporel. Cette équation est complétée par la prise en compte de la flexion des taux d'activité, l'évolution de la population active dépendant, à la fois, de celle de la population active en âge de travailler et des créations nettes d'emploi dont les variations conduisent des actifs à se porter ou, au contraire, à se retirer du marché du travail. Nous avons ajouté à cette équation deux variables explicatives pour l'étude de la dynamique des régions américaines, la première étant les flux d'immigration et la seconde les flux d'émigration.

Un bloc migratoire comprenant une équation d'immigration et une équation d'émigration, complète ce modèle de désinflation compétitive. Les variables explicatives des équations de migration sont le salaire relatif ou la productivité relative, le taux de chômage relatif ou l'emploi relatif (voir figure 1 dans le texte).

¹⁷ Structure des modèles pour l'Union Européenne et pour les Etats-Unis (voir aussi Mazier, Mouhoud, Oudinet, Saglio, 2007).

Le modèle est complété par un bouclage par la demande. La demande externe comporte des équations d'exportation et d'importation limitées aux échanges intra-régionaux et comportant des effets de compétitivité-prix et des effets de demande. On suppose qu'il n'y a pas de comportement de marge sur les prix des échanges extérieurs. Le prix utilisé est celui du PIB. Dans l'équation de consommation nous avons retenu seulement une variable explicative qui est le revenu salarial réel.

Pour les chocs migratoires, les quatre régions américaines et les pays européens estimés sont interdépendants. Les interdépendances passent en premier lieu par les échanges intra-régionaux au niveau de la demande intra-régionale et du prix moyen des régions concurrentes, et en second lieu, par les flux migratoires via les variables relatives.

Les équations sont estimées à l'aide d'un modèle à correction d'erreur qui permet de prendre en compte à la fois la dynamique de court terme et la cible de long terme à l'exception de l'équation de salaire lorsqu'elle est une relation de Philips et de l'équation de la population active écrite en dynamique. Mazier, Mouhoud, Oudinet et Saglio (2007) pour les résultats des estimations des équations de comportement.

Les données 1980-1999 pour le modèle américain proviennent de US Bureau of the Census, BEA et BLS et les données européennes sont tirées des Perspectives économiques de l'OCDE, et CHELEM pour les échanges extérieurs.

Courbe de Philips

$\Delta \text{Log}(W) = \text{Constante} + w1 * \Delta \text{log}(Pc_{.1}) + w2 * \Delta \text{log}(Pc_{.2}) + w3 * \Delta \text{Log}(Q/N) + w4 * U$
avec Q/N = productivité du travail, U = taux de chômage, Q étant le GSP à prix constant de la région.

Prix du PIB (p)

$\text{Log}P = \text{Log}(W) - \text{Log}(Q/N)$

Prix à la consommation (pc)

$\text{Log}(Pc) = \mu \text{Log}(P^*) + (1 - \mu) \text{Log}(P)$
avec P^* le prix moyen des régions partenaires,
 μ = part des importations de biens dans le PIB, $\mu=0.2$.

Productivité du travail (Q/N)

$\text{Log}(Q/N) = a + b t$
avec t = trend temporel

Population active (PA)

$PA/PAT = (N/PAT)^{\alpha} (IMT/PAT)^{\beta} (EMT/PAT)^{\gamma}$
avec PAT = population active en âge de travailler (18-64 ans), N = emploi
 $U = (PA - N) / PA$

*L'équation de flexion des taux d'activité dépend des créations d'emplois mais aussi des flux d'entrées et de sorties de migrants pour les Etats-Unis uniquement.

Immigration de main d'œuvre

$IM/POP = f(\pi/\pi^* \text{ ou } w/w^*, N/N^* \text{ ou } U/U^*)$

$IMT = a1 * IM$,

Avec IM le flux de migrants entrants en provenance des autres régions,

IMT le flux des migrants en âge de travailler (18-64 ans),

- pour la maquette américaine, $a1$ vaut 71% pour le Midwest et le Sud, et 69% pour le Nord-Est et l'Ouest

POP , la population totale de la région,

π/π^* la productivité du travail relative, ou w/w^* le salaire relatif

N/N^* l'emploi relatif ou U/U^* le taux de chômage relatif

Emigration de main d'œuvre

$EM/POP = f(\pi/\pi^* \text{ ou } w/w^*, N/N^* \text{ ou } U/U^*)$

$EMT = a2 * EM$,

EM le flux de migrants sortants en direction des autres régions,

EMT flux de migrants en âge de travailler (18-64 ans)

- pour la maquette américaine, $a2$ vaut 67.5% pour le Midwest et le Sud, et 72.5% pour le Nord-Est et l'Ouest

Migration nette

MN=IM-EM, migration nette de la région,
MNT=IMT-EMT, migration nette en âge de travailler.

Populations

POP=POPR + IM-EM

PAT=PATR + IMT -EMT

Avec POPR, la population totale dans la région moins la migration nette.

PATR, la population en âge de travailler moins la migration nette en âge de travailler.

Consommation

Log (CONS)= Constante + c1*log(WN/Pc)

Avec WN / Pc = revenus salariaux réels

Demande intérieure (DI)

DI = CONS + EXO, EXO est une variable exogène qui est le solde de la demande interne moins la consommation finale des ménages (CONS).

Exportations (X)

Log X = d1 Log DE + d2 Log (P* / P)

Avec X = exportations intra-régionales, DE = demande des régions partenaires adressée à la région, P* prix moyen des régions partenaires, P prix du PIB.

Importations (M)

Log M = f1 Log DI + f2 Log (P* / P)

Avec DI = demande intérieure.

Equilibre des biens et services

Q = DI + X - M + SO,

SO étant une variable exogène correspondant au solde lorsque l'on a retiré du GSP régional les échanges intra-régionaux et la demande interne régionale.

Avec Q = GSP

Relations de bouclage macro-économique

Les relations de bouclage macro-économique par la demande sont calibrées. Pour faciliter les comparaisons avec le cas européen, les valeurs des paramètres (élasticités-prix et revenu du commerce extérieur, propension à dépenser) seront supposées comme étant égales aux valeurs moyennes estimées au niveau de l'ensemble des pays européens. Les degrés d'ouverture des quatre régions américaines sont sensiblement supérieurs aux degrés d'ouverture des pays européens.